



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Office de la vigne et du vin

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
Amt für Rebbau und Wein



Version 07 / 2021
Date 28.06.23

e-Vendanges

Mode d'emploi pour les encaveurs



Table des matières

1	INTRODUCTION	4
1.1	Contrôle de la vendange	4
1.2	e-Vendanges	4
1.3	Numéro BP	5
1.4	Obtention du numéro BP	5
2	AUTHENTIFICATION A E-VENDANGES, GESTION DES DROITS D'ACCES ET DU PROFIL	6
2.1	Compte IAM	6
2.2	Connection à l'application e-Vendanges	6
2.3	Déconnexion de l'application	9
2.4	Gestion des droits d'accès	9
2.4.1	Création d'un Utilisateur standard	10
2.4.2	Création d'un Administrateur	10
2.4.3	Désactivation d'un Utilisateur	11
2.5	Profil de l'encaveur	12
3	GESTION DES ACQUITS	15
3.1	Vérification de la validité et de la disponibilité des acquits	15
3.1.1	Spécifications du service web	15
3.2	Saisie individuelle des acquits	15
3.3	Importation d'un fichier d'acquits en format pdf	18
3.4	Importation d'un fichier d'acquits en format csv	20
3.4.1	Spécifications du fichier	20
3.4.2	Importation du fichier csv	20
3.5	Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire	22
3.5.1	Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire	22
3.5.2	Spécifications et structure des fichiers	23
3.6	Libération d'un acquit	23
3.7	Libération des acquits en masse	25

4	GESTION DES APPORTS.....	27
4.1	Saisie individuelle de chaque apport de raisins	27
4.2	Emission d'une attestation d'apport de vendange (bulletin de livraison)	30
4.3	Importation d'un fichier d'apports en format csv.....	31
4.3.1	Spécifications du fichier	31
4.3.2	Importation du fichier csv	31
4.4	Exportation des apports.....	33
4.4.1	Exportation des apports	33
4.4.2	Spécifications et structure des fichiers.....	34
4.5	Récapitulatif des encavages par cépage et commune	35
4.6	Suppression des apports	36
4.6.1	Suppression individuelle d'un apport.....	36
4.6.2	Suppression de tous les apports d'un acquit.....	37
4.6.3	Suppression de tous les apports.....	38
5	GESTION DES INCOHERENCES ET CLOTURES.....	40
5.1	Mise en évidence des incohérences	40
5.1.1	Dépassement de la quantité maximale autorisée	40
5.1.2	Teneur naturelle en sucre insuffisante	41
5.2	Exportation des acquits avec incohérence	42
5.3	Clôtures	43
5.3.1	Clôture principale	43
5.3.2	Clôture définitive	44
6	GESTION DES PROBLEMES INFORMATIQUES ET SUPPORT	48
6.1	Problèmes de login	48
6.2	Interruption lors de travaux de maintenance.....	49
6.3	Contact en cas de problèmes ou pour des retours des utilisateurs.....	49
7	ANNEXES.....	50

1 Introduction

1.1 Contrôle de la vendange

Le contrôle de la vendange, réalisé au moment de l'encaveage, porte sur toute la récolte de raisins provenant de vignes qui sont autorisées pour la production de vin (aire vinicole) et utilisée pour la production de vin qui est commercialisé ou pour quelconque autre production (p. ex. jus de raisin et raisin de table). Seule la récolte de raisins non mûrs pour la production de verjus n'y est pas soumise.

Sont également exceptés les produits provenant des plantations autorisées sous le régime de la consommation personnelle, soit en Valais les vignes d'une surface maximale de 400 m² sises hors de l'aire vinicole, pour lesquelles aucun acquit n'est délivré.

Ce contrôle, effectué selon le principe de l'autocontrôle, incombe à l'encaveur. Il lui appartient de contrôler pendant les vendanges, l'origine, le cépage, le rendement et la teneur minimale en sucre de toutes les livraisons de raisins réceptionnées et d'enregistrer ces données en mentionnant chaque fois le fournisseur et l'acquit correspondant.

Le contrôle des vendanges nécessite que les acquits soient transférés du propriétaire au fournisseur de vendange, puis du fournisseur de vendange à l'encaveur, au plus tard lors du premier apport de vendange. Chaque fournisseur peut transférer des acquits de différents propriétaires. L'encaveur qui reçoit les acquits des fournisseurs doit enregistrer les acquits dans e-Vendanges et les lier au fournisseur qui exploite les vignes. Pour des raisons techniques, la saisie de l'identité du fournisseur se fait à travers son numéro Business Partner (BP) de l'Etat du Valais.

A la fin des vendanges, l'encaveur procède à la clôture du contrôle qui débouche sur la génération automatique de la fiche de cave.

Le but de ce contrôle est de garantir :

- le respect des dispositions légales fédérales et cantonales encadrant la production de vin et
- la traçabilité du vin et l'authenticité des dénominations et désignations jusque dans le vignoble.

1.2 e-Vendanges

e-Vendanges est l'application web officielle du canton du Valais pour le contrôle des vendanges. Regroupant tous les acteurs concernés par ce contrôle, elle leur permet de répondre aux différentes exigences légales.

Cet outil permet aux encaveurs :

- d'accéder au parcellaire lié aux droits de production (acquits) ;
- de saisir tous les lots de vendange provenant du Valais ;
- de générer leur fiche de cave (anciennement déclaration d'encaveage).

Les fonctionnalités destinées aux encaveurs sont regroupées dans le menu .

Les personnes étant fournisseurs de vendange à titre privé disposent également du menu . Les fonctionnalités destinées aux fournisseurs ne sont pas développées dans le cadre du présent mode d'emploi (voir le mode d'emploi destiné aux fournisseurs, disponible sur notre site internet ou directement dans l'application e-Vendanges).

1.3 Numéro BP

Le numéro BP est un numéro unique qui permet à l'Etat du Valais d'identifier sans erreur possible l'administré. Chaque fournisseur doit faire connaître son numéro BP à l'encaveur ou aux encaveurs qui recevront les acquits des vignes qu'il exploite. Cette information est cruciale pour permettre le contrôle des vendanges.

1.4 Obtention du numéro BP

L'acquisition du numéro diffère que le fournisseur soit propriétaire, exploitant au bénéfice de paiements directs, ou ni l'un ni l'autre.

1. Pour les propriétaires de vignes fournisseurs de vendange, le numéro BP correspond au numéro de référence figurant sur l'acquit à droite des coordonnées du propriétaire ou au sommet de l'extrait du registre des vignes.
2. Pour les fournisseurs non propriétaires de vignes mais inscrits aux paiements directs, le numéro BP correspond au numéro d'exploitant.
3. Les fournisseurs non propriétaires de vignes et n'étant pas inscrits aux paiements directs sont priés de prendre contact avant les vendanges avec l'Office de la viticulture pour obtenir leur numéro BP. La demande doit être faite par écrit et contenir les informations suivantes :
 - nom(s) et prénom(s) ou raison sociale,
 - date de naissance et
 - adresse complète.

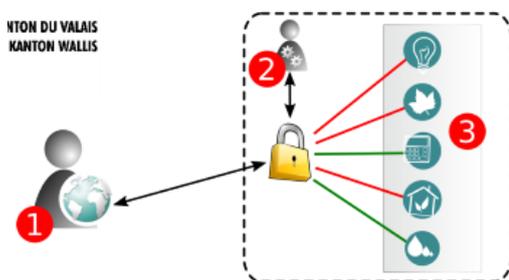
2 Authentification à e-Vendanges, gestion des droits d'accès et du profil

L'accès à l'application web e-Vendanges repose sur le système d'authentification IAM.

2.1 Compte IAM

L'administration cantonale met à disposition des administrés différentes applications web (p. ex. : e-Vendanges, ePdir, FidCom, etc.).

Le compte IAM est personnel et permet à l'utilisateur d'entrer dans la partie sécurisée du site internet de l'Etat du Valais et ainsi de se connecter à e-Vendanges ou aux autres applications disponibles selon les droits qui lui ont été octroyés par l'administration cantonale. Un compte est constitué d'un nom d'utilisateur, d'un mot de passe et d'un PUK.



1. Connexion de l'utilisateur
2. Authentification sur les serveurs de l'Etat du Valais
3. Accès aux différentes applications web, dont e-Vendanges



Un seul compte IAM par personne suffit pour accéder aux différentes applications de l'Etat du Valais, dont e-Vendanges et ePdir. Il est inutile d'en créer plusieurs !

Si vous souhaitez créer un compte IAM, veuillez-vous référer aux instructions figurant sur notre site internet (<https://www.vs.ch/fr/web/sca/controle-de-vendange-et-e-vendanges>).

Pour gérer votre compte d'identification (changement d'e-mail, de téléphone, etc.), veuillez vous référer aux instructions figurant sur le lien www.vs.ch/web/iam.

La FAQ (foire aux questions) pour IAM se trouve au lien suivant : <https://www.vs.ch/web/iam/foire-aux-questions>.

2.2 Connection à l'application e-Vendanges

Une fois le compte IAM activé, il est possible d'utiliser e-Vendanges en entrant sur l'url : <https://eacquit.apps.vs.ch>.

Introduire votre Nom d'utilisateur et votre Mot de passe, sélectionner SMS comme méthode d'authentification et appuyer sur **CONNEXION**.

Ouverture de session
Veuillez s'il vous plaît saisir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Méthode d'authentification

- Google Authenticator *
- SMS
- Matrixcard

CONNEXION

Si vous êtes employé d'Etat, veuillez utiliser votre nom d'utilisateur et mot de passe.

* Les personnes n'ayant pas activé le mode Google Authentication recevront leur code d'identification par SMS.

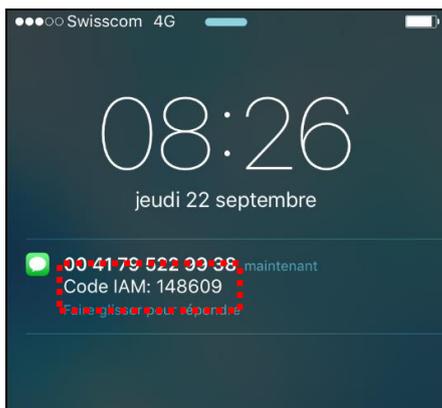
Utiliser Google Authenticator

Vous pouvez désormais utiliser Google Authenticator à la place du SMS comme second facteur d'authentification. Pour cela, rendez-vous sur [cette page](#) et activez le mode "Google Authenticator" au moyen de la case à cocher.

Plus de détails :

[Google Play](#)
[iTunes App Store](#)

Attendre de recevoir le code numérique de sécurité qui sera envoyé par SMS sur votre téléphone portable (voir ci-après).



Entrer ce code de sécurité et appuyer sur **ENVOYER**.

Bienvenue

Si vous êtes employé d'Etat, veuillez utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous entrez au démarrage sur votre poste de travail.

- Si vous disposez déjà d'un compte IAM, veuillez entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (IAM).
- Si vous vous identifiez pour la première fois, veuillez entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe qui figurent dans la lettre que vous avez reçue.
- Si vous ne disposez pas d'un compte IAM, veuillez consulter [notre documentation](#).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec la Chancellerie de l'Etat du Valais par messagerie: ivs-iam@admin.vs.ch

Saisie du code SMS

Veuillez svp entrer le code SMS reçu sur votre mobile

Code SMS de confirmation

ENVOYER

Après avoir saisi le code SMS, vous accéderez à la prestation demandée ou serez redirigé vers la page d'accueil du portail IAM.

Activation du compte

Vous trouvez ici la [procédure relative à l'activation de votre compte](#). Elle est également décrite dans la lettre d'accompagnement.

Lors de l'authentification, l'utilisateur arrive sur la page d'Accueil de l'application. Cliquer sur le menu **Encaveur** dans la barre de menu horizontale pour accéder aux sous-menus destinés aux encaveurs.

The screenshot shows the application's main interface. At the top, a dark navigation bar contains the menu items: Accueil, Encaveur (highlighted with a red dashed box), Fournisseur, Administration, Contact, Langue :FR|DE, and Déconnexion. Below the navigation bar, the page title is 'Liste des acquits'. The main content area features a search form titled 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. The form includes several input fields: Année (Vendanges 2018), Cépape (Non défini), No acquit, Propriétaire, Fournisseur, Encaveur (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), Catégorie (Non défini), Commune (Non défini), No BP propriétaire, and No BP fournisseur. There are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. Below the search form, there is a section for 'Liste des acquits acceptés' with a table header: No acquit, Propriétaire, Fournisseur, Encaveur, Commune, Cépape, Surface (m2), and Quantité livrée (kg). The table currently shows 0 entries. To the right, a sidebar menu is visible, containing sections for 'Acquits' (Saisie d'acquits, Importation d'acquits .pdf, Importation d'acquits .csv, Exportation des acquits .csv, Exportation des acquits et du parcellaire .csv, Libération des acquits), 'Apports' (Importation d'apports .csv, Exportation des apports .csv, Suppression de tous les apports), and 'Clôture' (Exportation des acquits avec incohérence .csv, Principale, Définitive). The footer of the page includes '© 2016 e-Vendanges' and 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

2.3 Déconnexion de l'application

Pour se déconnecter de l'application, sélectionner le menu **Déconnexion** situé tout à droite dans la barre de menu.

This screenshot shows the same application interface as the previous one, but with the 'Déconnexion' menu item in the top navigation bar highlighted with a red dashed box.

2.4 Gestion des droits d'accès

Pour chaque encaveur, l'Etat du Valais a attribué à une personne les droits d'administrateur. Cet Administrateur peut ensuite attribuer des droits d'utilisateur standard à d'autres personnes de la cave.



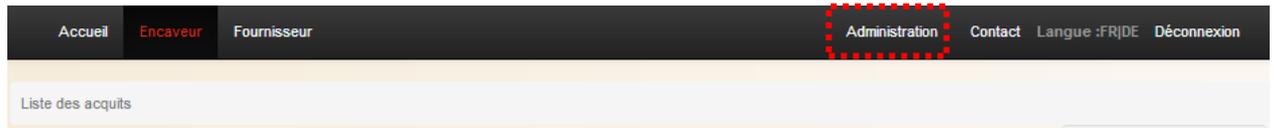
L'Administrateur doit d'abord s'auto-attribuer le droit d'utilisateur standard pour pouvoir utiliser le module « Encaveur » de e-Vendanges !

La procédure pour attribuer à l'administrateur les droits d'utilisateur standard est décrite dans le prochain chapitre 2.4.1.

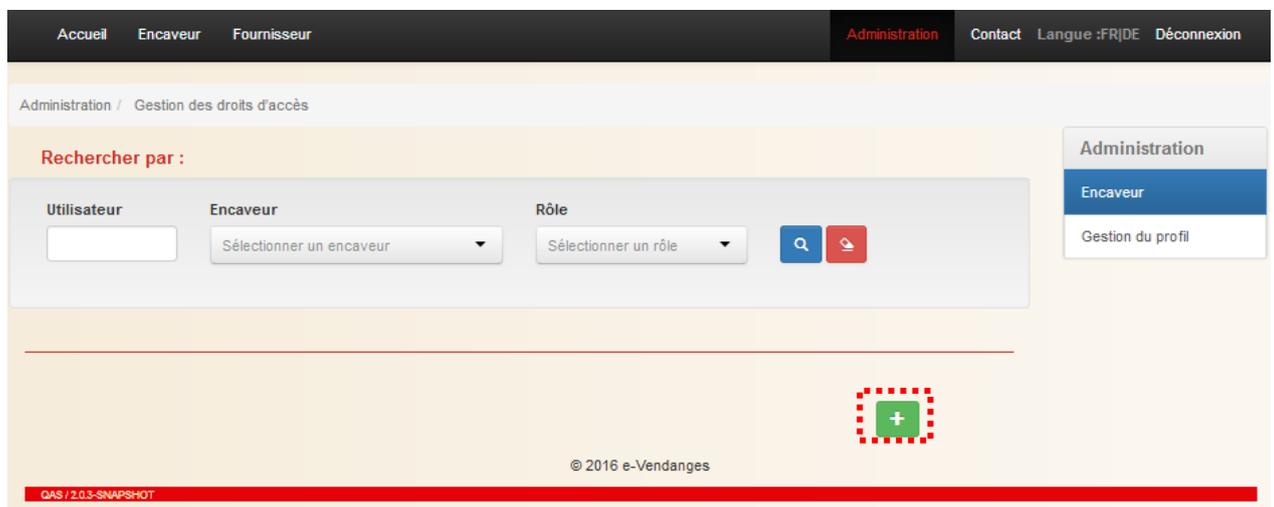
2.4.1 Création d'un Utilisateur standard

Prérequis : Avant la création d'utilisateurs pour votre cave dans e-Vendanges, la personne concernée doit disposer d'un compte IAM validé ! (Voir chapitre 2.1)

Sélectionner le menu Administration.

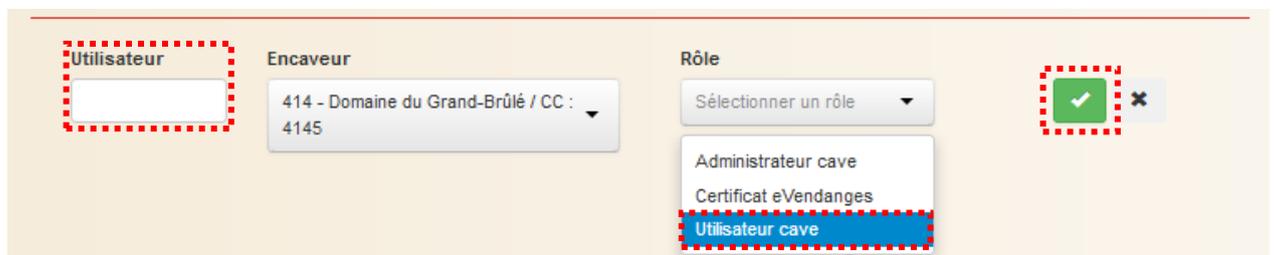


Appuyer sur le symbole  pour créer un nouvel utilisateur.



Introduire l'**ID d'utilisateur*** de la personne concernée, puis lui attribuer le rôle *Utilisateur cave* et finalement enregistrer en cliquant sur le symbole .

* L'**ID utilisateur** correspond au nom d'utilisateur IAM communiqué par courrier recommandé au domicile du demandeur. Si le demandeur a changé son ID utilisateur après réception du courrier recommandé, il faut utiliser l'ID modifié.



2.4.2 Création d'un Administrateur

Si l'administrateur souhaite qu'un autre collaborateur de la cave dispose également des droits d'administrateur, il peut les lui attribuer en sélectionnant le rôle *Administrateur cave*.

Remarque : Veuillez noter que, dans ce cas de figure, l'utilisateur aura les mêmes droits d'administration que l'administrateur introduit par l'Etat du Valais !

La procédure pour l'octroi des droits d'administrateur à un Utilisateur standard est identique à celle décrite dans le chapitre précédent 2.4.1. Lors de l'attribution du rôle, il faut sélectionner *Administrateur cave*.

Utilisateur Encaveur Rôle

414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Sélectionner un rôle

Administrateur cave

Certificat eVendanges

Utilisateur cave

2.4.3 Désactivation d'un Utilisateur

Pour désactiver un utilisateur, vous devez le chercher dans la liste par son ID utilisateur. Lancer la recherche en appuyant sur le symbole .

Administration / Gestion des droits d'accès

Rechercher par :

Utilisateur Encaveur Rôle

Sélectionner un encaveur Sélectionner un rôle

Pour désactiver l'utilisateur, cliquer sur le symbole  en bout de ligne. Si cet utilisateur possède les droits d'Administrateur et Utilisateur standard, il faudra répéter 2 fois cette opération.

Utilisateur	Nom, Prénom	Encaveur	Rôle	
3m [REDACTED]	Ariane [REDACTED]	414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145	Utilisateur cave	 
8c [REDACTED]	[REDACTED] Reynard	414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145	Administrateur cave	 

RAPPEL : L'administrateur est responsable à part entière de la gestion des utilisateurs de sa cave. Par exemple, de désactiver le compte e-Vendanges d'un collaborateur après son départ de l'entreprise.

2.5 Profil de l'encaveur

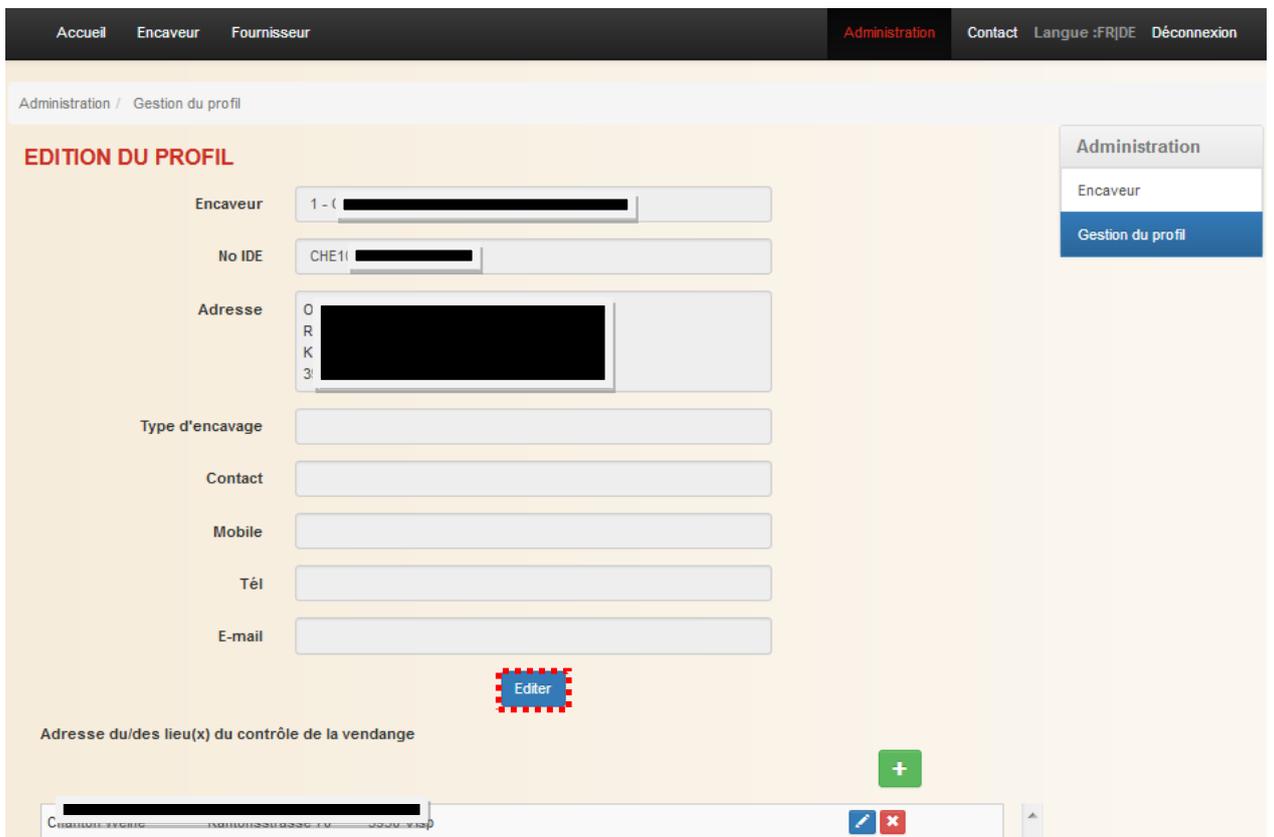
Chaque encaveur est prié d'actualiser annuellement son profil avant le début des vendanges. Pour ce faire, cliquer sur le menu **Administration** dans la barre horizontale des menus, puis sur le sous-menu

Gestion du profil

Prérequis : Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave sont autorisés à accéder à la gestion du profil.



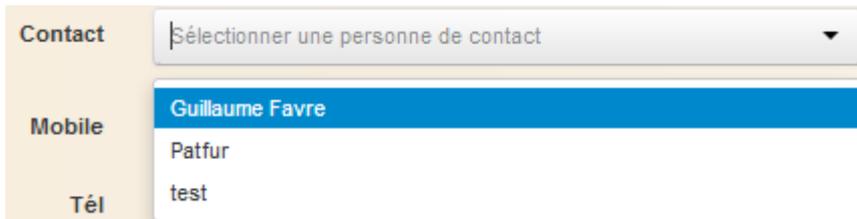
Pour compléter ou corriger les données affichées à l'écran, cliquer sur le bouton **Editer**.



Les champs **Encaveur**, **No IDE** et **Adresse** proviennent de la base de données de l'Etat du Valais et ne peuvent être modifiées. Si des modifications sont nécessaires, elles doivent être annoncées à l'Office de la viticulture.

Le menu déroulant **Type d'encaveur** permet d'attribuer l'encaveur à une des 2 catégories prévues, soit *Vigneron-encaveur* ou *Marchand de vin*. Sont considérées comme Vigneron-encaveur, les entreprises qui transforment leurs propres raisins et ne vendent que leurs propres produits, et qui n'achètent pas plus de 20 hl par an en provenance de la même région (Art. 35 al. 3 OVin). Par conséquent, les entreprises qui achètent plus de 20 hl par an en provenance de la même région sont considérées comme Marchand de vin.

Chaque encaveur doit définir une personne de contact. Le champ **Contact** permet de sélectionner cette personne. Seules les personnes disposant des droits *Administrateur cave* et/ou *Utilisateur cave* apparaissent dans ce champ et peuvent être désignées comme personne de contact.



The image shows a form with three labels: 'Contact', 'Mobile', and 'Tél'. The 'Contact' label is next to a dropdown menu that is currently open, displaying a list of names: 'Guillaume Favre' (highlighted in blue), 'Patfur', and 'test'. The 'Mobile' and 'Tél' labels are positioned to the left of the dropdown menu.

Le **numéro de mobile** et l'**adresse e-mail** de la personne de contact sélectionnée sont repris automatiquement de son compte IAM. Ces données peuvent être modifiées si nécessaire. Les modifications ne font foi que pour l'application e-Vendanges et ne sont pas reprises dans le compte IAM.

Le champ **Tél** permet de saisir un autre numéro de téléphone que le numéro de mobile cité précédemment, p. ex. le numéro fixe de l'encaveur.

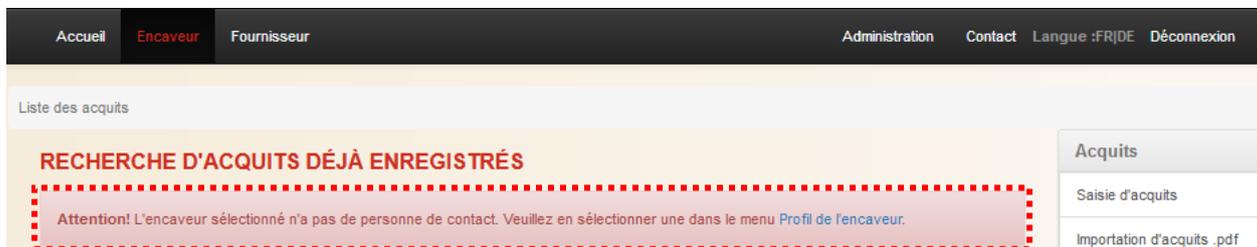
Cliquer sur le bouton  pour valider les données.

L'**adresse du lieu** où est réalisé le **contrôle de la vendange** est affichée dans la partie inférieure de l'écran. Les boutons  et  en bout de ligne permettent à l'utilisateur d'éditer l'adresse pour correction, respectivement de supprimer le lieu du contrôle de la vendange. Si le contrôle de la vendange est réalisé à différents lieux, cliquer sur le bouton  pour les rajouter.



The image shows a form titled 'Adresse du/des lieu(x) du contrôle de la vendange'. Below the title is a text input field containing the address: 'Domaine du Grand-Brûlé Case postale 58 1912 Leytron'. To the right of the text field is a green square button with a white plus sign (+). Below the text field is a red dashed border containing two icons: a blue pencil (edit) and a red square with a white 'x' (delete).

Lors de la première connexion, l'application demande à l'utilisateur de définir une personne de contact. Tant que cette personne n'est pas définie, le message ci-après reste à l'écran. Cliquer sur le lien [Profil de l'encaveur](#) pour se rendre directement à l'écran du Profil de l'encaveur. Seul un utilisateur disposant des droits *Administrateur cave* peut définir la personne de contact.



The screenshot shows a web application interface. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur'. On the right side of the navigation bar, there are links for 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the main content area is titled 'Liste des acquits'. A prominent red dashed box highlights a warning message: 'Attention! L'encaveur sélectionné n'a pas de personne de contact. Veuillez en sélectionner une dans le menu [Profil de l'encaveur](#).' To the right of this message is a sidebar menu titled 'Acquits' with options for 'Saisie d'acquits' and 'Importation d'acquits .pdf'.



Le contrôle vendange ne peut pas être clôturé, si aucune personne de contact n'a été définie.

3 Gestion des acquits

Aucune livraison de vendange et aucun encavage ne peuvent s'effectuer sans le dépôt auprès de l'encaveur des acquits justifiant les apports de vendange. Ceux-ci doivent lui être transmis au plus tard lors du premier apport (art. 29 al. 1 et 2 OVV).

La saisie des acquits dans l'application e-Vendanges peut être effectuée de 3 manières différentes, soit :

- par saisie individuelle de chaque acquit ;
- par importation d'un fichier pdf contenant les acquits ;
- par importation d'un fichier csv contenant les acquits.

Remarque : Dès qu'un encaveur a attribué dans e-Vendanges un acquit à sa cave, celui-ci ne peut être ni saisi par un autre encaveur ni subir une transformation (fusion, division ou compensation pinot noir/gamay).

Une fois que les acquits sont saisis, 2 fonctions permettent d'exporter les informations sur les acquits, respectivement sur les acquits et leur parcellaire.

En cas de nécessité, les acquits peuvent être soit libérés individuellement, soit en masse.

Ces différentes fonctionnalités sont présentées ci-après.

3.1 Vérification de la validité et de la disponibilité des acquits

Un service web, lorsqu'il sera déployé, permettra aux encaveurs de vérifier rapidement la validité et la disponibilité d'un acquit reçu en cours de vendange, avant son introduction ultérieure dans e-Vendanges.

Ce service web s'adressera spécialement aux encaveurs disposant de leur propre logiciel de gestion de cave et recevant des acquits en cours de vendange, lors du premier apport.

3.1.1 Spécifications du service web

Les spécifications du service web seront décrites dans l'Annexe 2.

3.2 Saisie individuelle des acquits

Prérequis : Les acquits à saisir doivent être valides et ne pas déjà être enregistrés auprès d'un encaveur. Dans le cas contraire, ils ne peuvent pas être saisis.

Pour saisir manuellement les acquits, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale ou cliquer sur le symbole .

Dans l'écran suivant, saisir le n° BP du fournisseur et le n° de l'acquit, puis lancer la recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**. Si le champ du n° BP du fournisseur n'est pas renseigné, le système attribue automatiquement l'acquit au n° BP figurant sur l'acquit.

Remarque : Lors de la recherche, l'application vérifie la validité de l'acquit et du fournisseur saisis et, en cas de problème, en informe l'utilisateur.

Si les données saisies sont correctes, l'écran ci-après apparaît. Dans la partie supérieure sont affichés le n° BP fournisseur et le n° de l'acquit.

Cocher la case **Encavage à façon** si les apports de vendange attribués à cet acquit sont transformés à façon pour le fournisseur précédemment saisi.

Sélectionner la classe de vin prévue pour cet acquit avec le menu déroulant **Catégorie**.

Si utile, saisir une **remarque** qui est propre à l'encaveur, puis **enregistrer** l'acquit.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Saisie d'acquits

SAISIE D'ACQUITS

No BP fournisseur: 1015119 ✓

No acquit: 2018038332500 ✓

Encavage à façon:

Catégorie: AOC

Remarque: Sélection ✓

Enregistrer Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Lorsque l'enregistrement est terminé, l'utilisateur reçoit une quittance sous la forme d'un message. Le système conduit l'utilisateur dans l'écran initial pour lui permettre une nouvelle saisie.

Le n° BP fournisseur de la saisie précédente est gardé en mémoire. Si nécessaire, appuyer sur le bouton **Annuler** pour le supprimer.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Saisie d'acquits

Opération effectuée avec succès ✕

SAISIE D'ACQUITS

No BP fournisseur: 1015119 ✓

No acquit: 2018038332500 ✓

Rechercher Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Lors du retour sur l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, vérifier que l'acquit ou les acquits saisi(s) figure(nt) dans la liste. Le champ **Nb d'acquits : 1** indique le nombre d'acquits figurant dans la liste.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année : Vendanges 2018

Cépage : Non défini

No acquit :

Propriétaire :

Fournisseur :

Encaveur : 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Catégorie : Non défini

Commune : Non défini

No BP propriétaire :

No BP fournisseur :

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquits : 1

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0

Dans 1 de 1 de 1 entrées

Acquits

- Saisie d'acquits
- Importation d'acquits .pdf
- Importation d'acquits .csv
- Exportation des acquits .csv
- Exportation des acquits et du parcellaire .csv
- Libération des acquits

Apports

- Importation d'apports .csv
- Exportation des apports .csv
- Suppression de tous les apports

3.3 Importation d'un fichier d'acquits en format pdf

L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier pdf contenant les acquits à saisir.

Prérequis : Scanner en résolution 300 dpi tous les acquits à saisir et en faire un fichier « peter-muster.pdf ».

Pour importer le fichier pdf, sélectionner le sous-menu Importation d'acquits .pdf dans la barre de menu verticale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année : Vendanges 2018

Cépage : Non défini

Encaveur : 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Catégorie : Non défini

Importation d'acquits .pdf

Il suffit de cliquer sur le champ Sélectionner un fichier d'acquits pour chercher et sélectionner le fichier pdf désiré.

Saisir le **n° BP fournisseur**. Si le champ du n° BP du fournisseur n'est pas renseigné, le système attribue automatiquement l'acquit au n° BP figurant sur l'acquit.

Cocher la case **Encavage à façon** si les apports de vendange attribués à ces acquits sont transformés à façon.

Sélectionner la **catégorie de vin** prévue pour cet acquit. En cochant la case, le système reprend automatiquement la catégorie la plus élevée indiquée sur chaque acquit. Avec le menu déroulant, il est possible d'attribuer tous les acquits contenus dans le fichier pdf à une même et unique catégorie.

Si utile, saisir une **remarque** qui est propre à l'encaveur.

Gestion des acquits

Dans la partie inférieure de l'écran figure par défaut l'**adresse e-mail de l'utilisateur** connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton **Importer**. Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton **Annuler**.

Remarque : Lors de l'import du fichier pdf, le système contrôle la validité des acquits et des données saisies. En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans l'application sont mises à jour et/ou complétées.

The screenshot shows the 'IMPORTATION D'ACQUITS .PDF' form. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', 'Communes', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Liste des acquits / Importation d'acquit(s) .pdf' is visible. The form itself has a title 'IMPORTATION D'ACQUITS .PDF' and several fields: 'Fichier à importer' with a 'Sélectionner un fichier d'acquets' button; 'No BP fournisseur' with the value '12345678' and a green checkmark; 'Encavage à façon' with an unchecked checkbox; 'Catégorie' with a dropdown menu set to 'AOC' and an unchecked checkbox for 'Reprendre la catégorie la plus élevée pour chaque acquit'; 'Remarque' with a large empty text area; and 'e-Mail utilisateur' with the value 'Guillaume.FAVRE@admin.vs.ch'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Importer' (highlighted with a red dashed box) and 'Annuler'.

Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import dure environ 1 seconde par acquit.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.

The screenshot shows the 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' screen. The navigation bar is the same as in the previous screenshot. The breadcrumb is 'Liste des acquits'. The main content area has a title 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' and several search filters: 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit' (empty), 'Propriétaire' (empty), 'Fournisseur' (empty), 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire' (empty), and 'No BP fournisseur' (empty). There are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. Below the filters, there is a section 'Liste des acquits acceptés' with a document icon and a badge 'Nb d'acquets : 4' (highlighted with a red dashed box). A table header is visible with columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. On the right side, there is a sidebar menu with 'Acquets' (Saisie d'acquets, Importation d'acquets .pdf, Importation d'acquets .csv, Exportation des acquits .csv, Exportation des acquits et du parcellaire .csv, Libération des acquits) and 'Apports' (Importation d'apports .csv, Exportation des apports .csv, Suppression de tous les). A notification box (highlighted with a red dashed box) at the top right says: 'Votre fichier d'importation des acquits est en cours de traitement. Le résultat de l'import vous sera notifié par e-mail.'

Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, les acquits importés n'apparaissent pas directement dans la liste des acquits enregistrés. Pour rafraîchir la liste, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**. Le champ **Nb d'acquets : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des acquits est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur.



3.4 Importation d'un fichier d'acquits en format csv

L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier csv contenant les acquits à saisir. Cette fonctionnalité s'adresse spécialement aux encaveurs souhaitant transférer les acquits depuis leur propre logiciel de gestion de cave vers l'application e-Vendanges.

3.4.1 Spécifications du fichier

Les spécifications du fichier d'échange entre le logiciel propre de gestion de cave et l'application e-Vendanges sont décrites dans l'Annexe 3.

3.4.2 Importation du fichier csv

Pour importer le fichier csv, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.



Il suffit de cliquer sur le champ  pour chercher et sélectionner le fichier csv désiré.

Le système affiche par défaut l'adresse e-mail de l'utilisateur connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton . Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton .

Remarque : Lors de l'import du fichier csv, le système contrôle la validité des acquits et des données saisies. En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans l'application sont mises à jour et/ou complétées.

Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import est d'environ 1 minute pour 1'000 acquits.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.

Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, les acquits importés n'apparaissent pas directement dans la liste des acquits enregistrés. Pour rafraichir la liste, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**. Le champ **Nb d'acquits : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des acquits est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur.

Importation APPORT ACQUIT CSV_MOD OP.CSV
 no-reply@admin.vs.ch
 Envoyé : mar. 03.07.2018 18:15
 À : Guillaume FAVRE

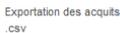
L'importation des acquits depuis le fichier APPORT ACQUIT CSV_MOD OP.CSV s'est terminée correctement.
 Les données ont été mises à jour. Cet e-mail a été généré automatiquement par l'application e-Vendanges.
 Les réponses envoyées à cette adresse ne seront pas traitées et pas transférées. Nous vous remercions de votre compréhension.

3.5 Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire

Une fois les numéros des acquits introduits, l'application e-Vendanges permet d'exporter les informations figurant sur les acquits et les parcelles sous forme d'un fichier csv.

Une fonction permet d'exporter uniquement les informations figurant sur les acquits. Une seconde fonction permet aux encaveurs d'exporter les informations figurant sur les acquits, ainsi que le parcellaire (extrait du registre des vignes) pour les acquits en leur possession.

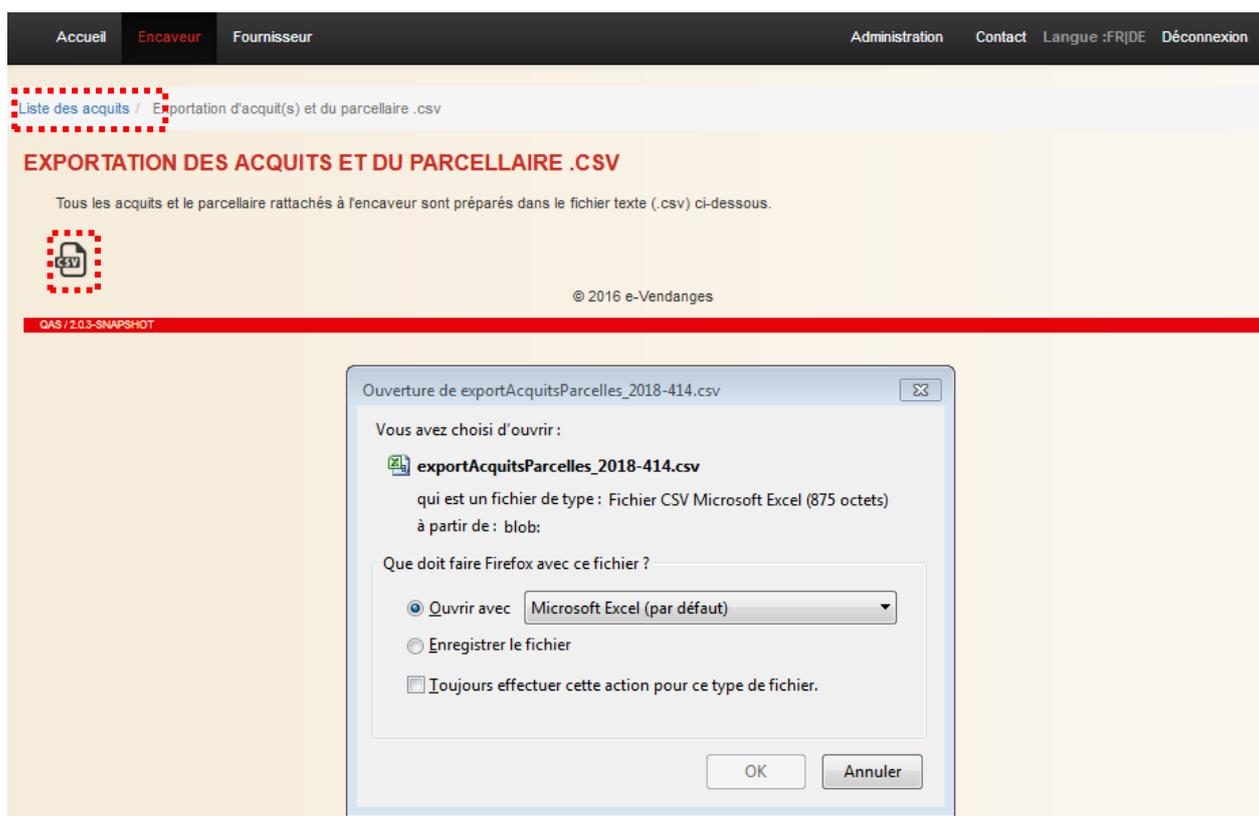
3.5.1 Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire

Pour exporter le fichier csv, sélectionner le sous-menu  respectivement  dans la barre de menu verticale.



Dans l'écran suivant, cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.



3.5.2 Spécifications et structure des fichiers

Les spécifications du fichier d'exportation des acquits sont décrites dans l'Annexe 5.

Les spécifications du fichier d'exportation des acquits et du parcellaire sont décrites dans l'Annexe 6.

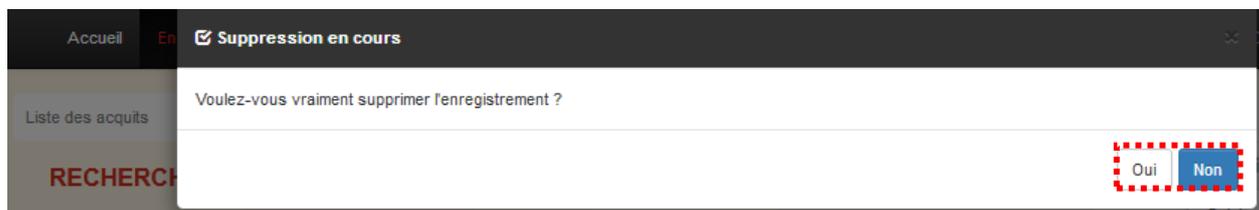
3.6 Libération d'un acquit

Prérequis : Seuls les acquits sans apport peuvent être libérés.

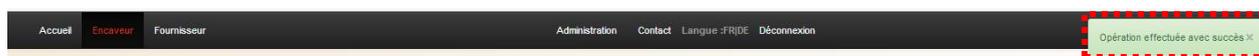
Pour libérer un acquit, cliquer sur le symbole  en bout de ligne de l'acquit concerné.

Liste des acquits acceptés								Nb d'acquits : 4	
No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)		
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	0	<input type="checkbox"/>	
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	0	<input type="checkbox"/>	
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	0	<input type="checkbox"/>	
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0	<input type="checkbox"/>	

Pour éviter toute libération malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.



Que la libération soit réalisée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES et l'informe sur le résultat de l'opération. Le champ **Nb d'acquits : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



L'acquit ainsi libéré est disponible pour un autre encaveur ou peut faire l'objet d'une opération telle qu'une division, une compensation pinot noir/gamay ou une fusion.

3.7 Libération des acquits en masse

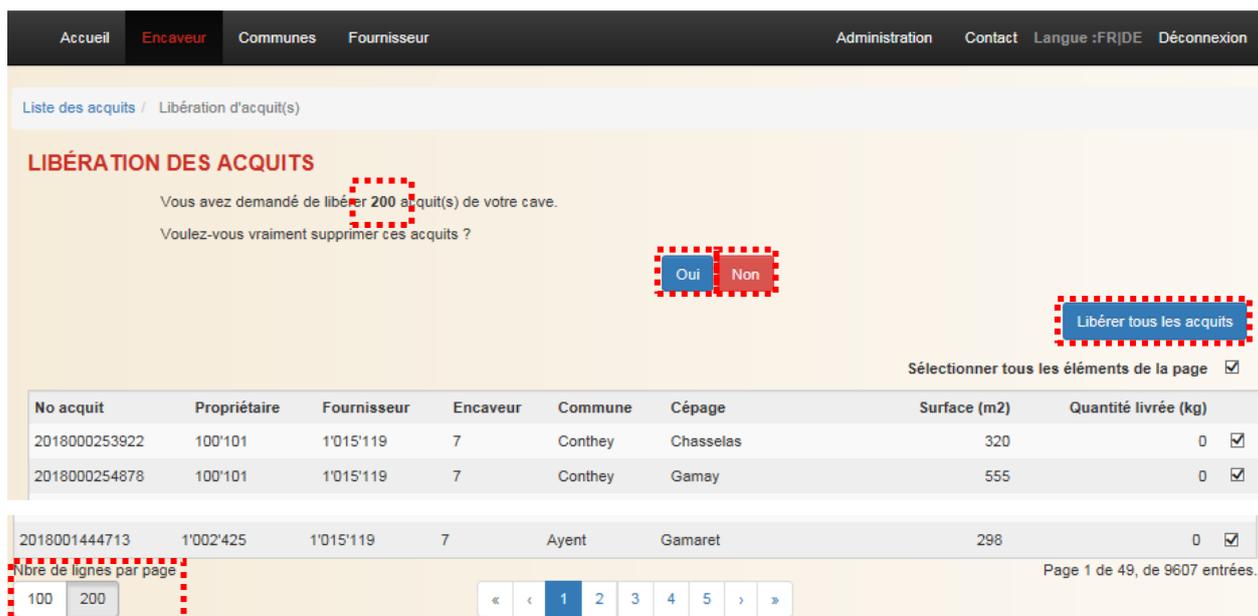
Prérequis : Seuls les acquits sans apport peuvent être libérés en masse.

Pour libérer les acquits en masse, sélectionner le sous-menu Libération des acquits dans la barre de menu verticale.



Sur l'écran suivant, l'application e-Vendanges vous indique le nombre d'acquits qui peuvent être libérés. Si le nombre d'acquits à libérer est supérieur à 200, l'application propose par défaut de les supprimer par tranche de 200. Il est possible de réduire ce nombre à 100, en modifiant les paramètres d'affichage au fond de l'écran. Pour libérer tous les acquits en un seul passage, cliquer sur le bouton Libérer tous les acquits.

Cliquer sur le bouton Oui pour démarrer le processus de libération, respectivement Non pour l'interrompre. En cas d'interruption, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES.



No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cèpage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018000253922	100'101	1'015'119	7	Conthey	Chasselas	320	0 <input checked="" type="checkbox"/>
2018000254878	100'101	1'015'119	7	Conthey	Gamay	555	0 <input checked="" type="checkbox"/>
2018001444713	1'002'425	1'015'119	7	Ayant	Gamaret	298	0 <input checked="" type="checkbox"/>

Pour éviter toute libération malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Pour valider la libération, indiquer manuellement le nombre d'acquits dans le champ

approprié, puis cliquer sur le bouton adéquat. Le temps nécessaire pour la libération de 1'000 acquits est d'environ 50 secondes.

Accueil Encaveur Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Libération d'acquit(s)

LIBÉRATION DES ACQUITS

Vous avez demandé de libérer 2 acquits de votre cave.
Voulez-vous vraiment supprimer ces acquits ? -> Oui

Veuillez saisir le nombre d'acquits qui seront supprimés :

Ne souhaitez-vous pas plutôt garder tous ces acquits ?

Oui Non

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Le système informe l'utilisateur sur le déroulement du processus de libération en lui transmettant des messages.

La libération des acquits est en cours de traitement.

Accueil Encaveur Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Opération effectuée avec succès

Une fois la libération terminée, pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale. Le champ **Nb d'acquits : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



Les acquits ainsi libérés sont disponibles pour d'autres encaveurs ou peuvent faire l'objet d'une opération telle qu'une division, une compensation pinot noir/gamay ou une fusion.

4 Gestion des apports

Selon le principe de l'autocontrôle, les encaveurs sont responsables, pendant les vendanges, de l'enregistrement de tous les apports de raisins avec mention de la provenance, du cépage, de la quantité récoltée et de la teneur en sucre, et d'attribuer ces apports à l'acquit correspondant. Si lors de cet enregistrement, le poids des lots de raisins est supérieur à la quantité maximale ou la teneur naturelle en sucre d'un lot est inférieure à la teneur minimale en sucre autorisée, l'encaveur doit classer les lots concernés dans la bonne catégorie de vin.

La saisie des apports de raisins dans l'application e-Vendanges peut être effectuée de 2 manières différentes, soit :

- par saisie individuelle de chaque apport de raisins ;
- par importation d'un fichier csv contenant les apports.

Après l'enregistrement d'un apport de raisins, l'application e-Vendanges permet d'émettre des attestations d'apport de vendange (bulletin de livraison).

Une fois que les lots de raisins sont saisis, une fonction permet d'exporter tous les apports et les informations y relatives sous la forme d'un fichier csv. Il est également possible de générer un récapitulatif de l'encavage par cépage et commune.

En cas de nécessité, les acquits peuvent être soit supprimés individuellement, soit en masse.

Ces différentes fonctionnalités sont présentées ci-après.

4.1 Saisie individuelle de chaque apport de raisins

L'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS permet à l'utilisateur de rechercher un acquit sur la base des critères tels que le cépage, la commune, la catégorie de vin, le numéro d'acquit ou l'identité du fournisseur de vendange, respectivement du propriétaire des vignes.

Après définition des critères de recherche, cliquer sur le bouton **Rechercher** pour lancer la recherche. Pour saisir un apport, cliquer sur la ligne de l'acquit correspondant.

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018

Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Cépage: Non défini

Catégorie: Non défini

No acquit: []

Commune: Non défini

Propriétaire: []

No BP propriétaire: []

Fournisseur: []

No BP fournisseur: []

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés Nb d'acquits : 3

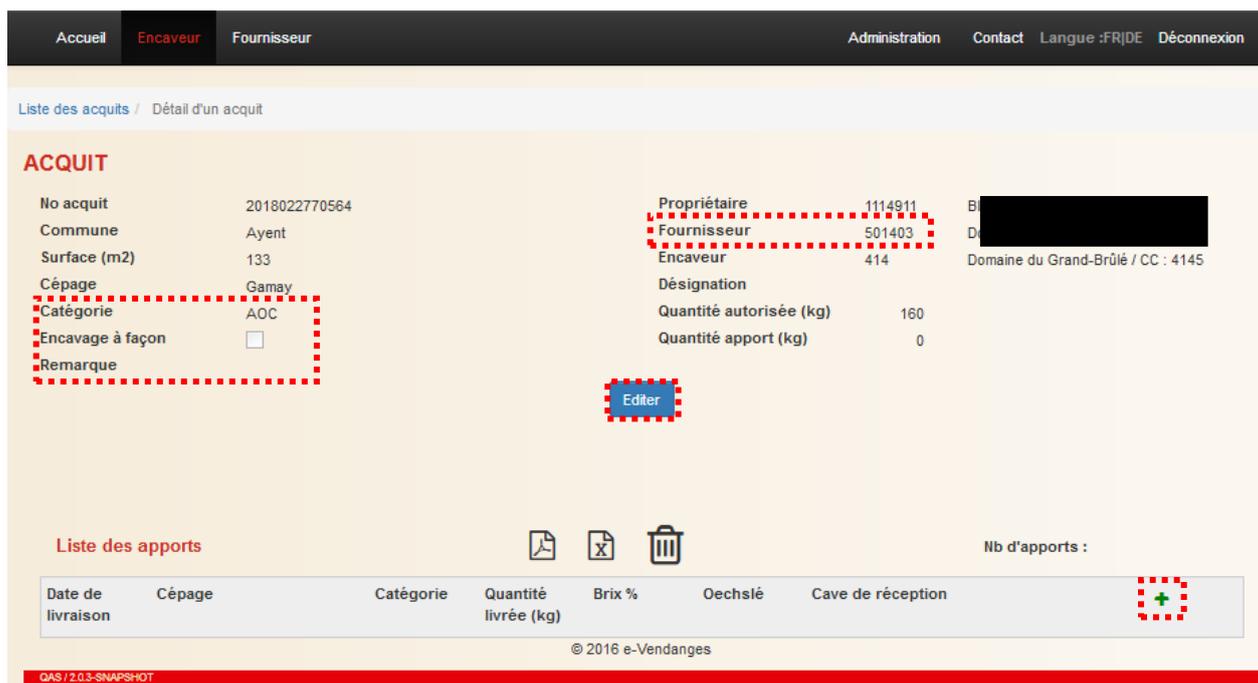
No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	10
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	0
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0

Ensuite s'ouvre une nouvelle fenêtre avec le détail de l'acquit sélectionné.

Dans la partie supérieure de l'écran DETAIL D'UN ACQUIT, sont présentées les données figurant sur l'acquit, ainsi que celles définies lors de la saisie.

En sélectionnant le bouton , il est possible, si nécessaire, de modifier la **catégorie** de l'acquit, le **fournisseur**, le champ **Encavage à façon**, ainsi que la **remarque**. Après modifications, cliquer sur le bouton  pour valider les données.

Pour saisir un apport, cliquer sur le symbole .



The screenshot shows the 'DETAIL D'UN ACQUIT' interface. At the top, there are navigation tabs: 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur'. On the right, there are links for 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR/DE', and 'Déconnexion'. The main content area is titled 'ACQUIT' and contains two columns of data. The left column lists fields: 'No acquit' (2018022770564), 'Commune' (Ayent), 'Surface (m2)' (133), 'Cépage' (Gamay), 'Catégorie' (AOC), 'Encavage à façon' (checkbox), and 'Remarque'. The right column lists: 'Propriétaire' (1114911), 'Fournisseur' (501403), 'Encaveur' (414), 'Désignation', 'Quantité autorisée (kg)' (160), and 'Quantité apport (kg)' (0). A red dashed box highlights the 'Catégorie' field and the 'Editer' button below it. Below the main data, there is a section for 'Liste des apports' with icons for document, spreadsheet, and trash, and a 'Nb d'apports : ' field. A table below this section has columns: 'Date de livraison', 'Cépage', 'Catégorie', 'Quantité livrée (kg)', 'Brix %', 'Oechsle', and 'Cave de réception'. A red dashed box highlights a '+' icon in the 'Cave de réception' column. At the bottom, there is a footer with '© 2016 e-Vendanges' and 'OAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

Le masque de saisie suivant permet de saisir les informations relatives à l'apport.

Le système indique par défaut la date du jour de la saisie comme **date de livraison**. En cas de saisie différée, il est possible d'introduire la bonne date directement dans le champ approprié ou de la sélectionner dans le calendrier en appuyant sur le symbole .

Le système propose par défaut la **catégorie** de l'acquit. Le menu déroulant Catégorie permet de choisir une autre catégorie, si nécessaire.

La **quantité** saisie doit être arrondie au kilo (pas de décimale). La quantité maximale d'un lot de vendange est fixée à 5'000 kg.

La **teneur naturelle en sucre** peut être saisie à choix en %Brix ou en °Oechsle. Le système convertit automatiquement la valeur saisie dans l'autre unité. En cas de saisie en %Brix, le choix du point ou de la virgule qui précède la décimale dépend du navigateur utilisé.

Le champ **Cave de réception** permet de préciser le lieu du contrôle de la vendange. Ce champ est surtout utile aux encaveurs disposant de plusieurs centres de réception de la vendange.

Au fond de l'écran, l'utilisateur a la possibilité de saisir une **remarque** qui lui est propre.

Pour sauvegarder l'apport, cliquer sur le bouton .

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / **Détail d'un acquit** / Ajout d'un apport

AJOUT D'UN APPORT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	133	Encaveur	414
Quantité autorisée (kg)	160	Quantité livrée (kg)	0
Date de livraison	03.07.2018	Cave de réception	
Cépage	Gamay	Désignation	
Catégorie	AOC	Oechsle	0
Quantité apport (kg)			
Brix %			
Remarque			

Enregistrer
Annuler

© 2016 e-Vendanges

OAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Après l'enregistrement, le système conduit l'utilisateur automatiquement à l'écran du détail de l'acquit et l'informe sur le résultat de l'opération.

Lors de chaque enregistrement, l'application vérifie que la quantité maximale de l'acquit ne soit pas dépassée et que la teneur en sucre de l'apport soit suffisante pour la catégorie choisie. Si tel n'est pas le cas, l'utilisateur en est informé par un message d'avertissement (pour plus d'information, voir chapitre 5.1).

Chaque lot de raisin saisi est sauvegardé dans le détail de l'acquit correspondant. Avant la clôture, il est en tout temps possible de corriger les données d'un apport. Pour ce faire, cliquer sur la ligne de l'apport concerné dans la fenêtre de détail de l'acquit correspondant.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Opération effectuée avec succès X

Liste des acquits / **Détail d'un acquit**

ACQUIT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911	
Commune	Ayent	Fournisseur	501403	
Surface (m2)	133	Encaveur	414	Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
Cépage	Gamay	Désignation		
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	160	
Encavage à façon	<input type="checkbox"/>	Quantité apport (kg)	158	
Remarque				

[Editer](#)

Liste des apports Nb d'apports : 2

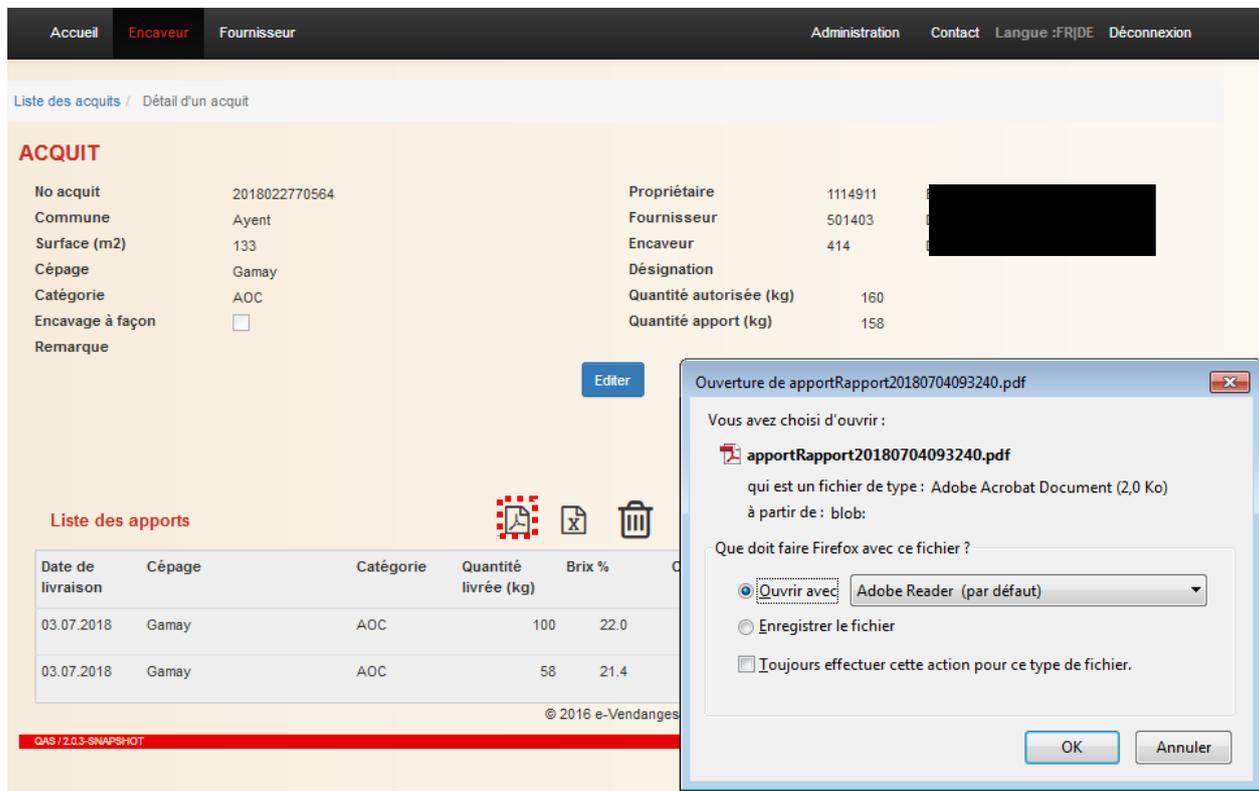
Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		+
03.07.2018	Gamay	AOC	58	21.4	89		-

© 2016 e-Vendanges

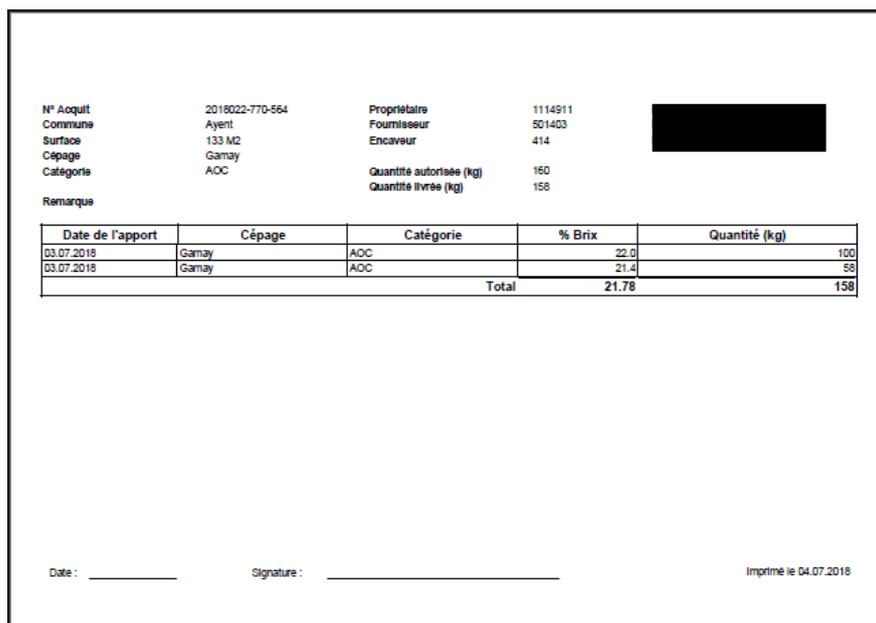
OAS / 2.0.3-SNAPSHOT

4.2 Emission d'une attestation d'apport de vendange (bulletin de livraison)

Il est possible d'émettre une attestation d'apport à partir de l'écran DETAIL D'UN ACQUIT de l'acquit concerné. Pour générer le document, cliquer sur le symbole . Le fichier pdf créé, peut être ensuite ouvert et imprimé et/ou sauvegardé.



The screenshot shows the 'DETAIL D'UN ACQUIT' page with a PDF viewer overlay. The page header includes 'Accueil', 'Encaveur', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. The main content area displays the 'ACQUIT' details for acquisition number 2018022770564, including commune (Ayent), surface (133 m2), cépage (Gamay), and category (AOC). It also shows authorized quantity (160 kg) and delivered quantity (158 kg). A table titled 'Liste des apports' lists two deliveries from 03.07.2018. A PDF viewer window is open, showing the file 'apportRapport20180704093240.pdf' and offering options to open with Adobe Reader, save the file, or always use this action for this file type.



The printed document is a 'bulletin de livraison' (delivery certificate) for acquisition number 2018022-770-564. It includes the same details as the screenshot: commune (Ayent), surface (133 M2), cépage (Gamay), category (AOC), authorized quantity (160 kg), and delivered quantity (158 kg). A table summarizes the deliveries:

Date de l'apport	Cépage	Catégorie	% Brix	Quantité (kg)
03.07.2018	Gamay	AOC	22.0	100
03.07.2018	Gamay	AOC	21.4	58
Total			21.78	158

At the bottom, there are fields for 'Date : _____' and 'Signature : _____', and a footer indicating 'Imprimé le 04.07.2018'.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

4.3 Importation d'un fichier d'apports en format csv

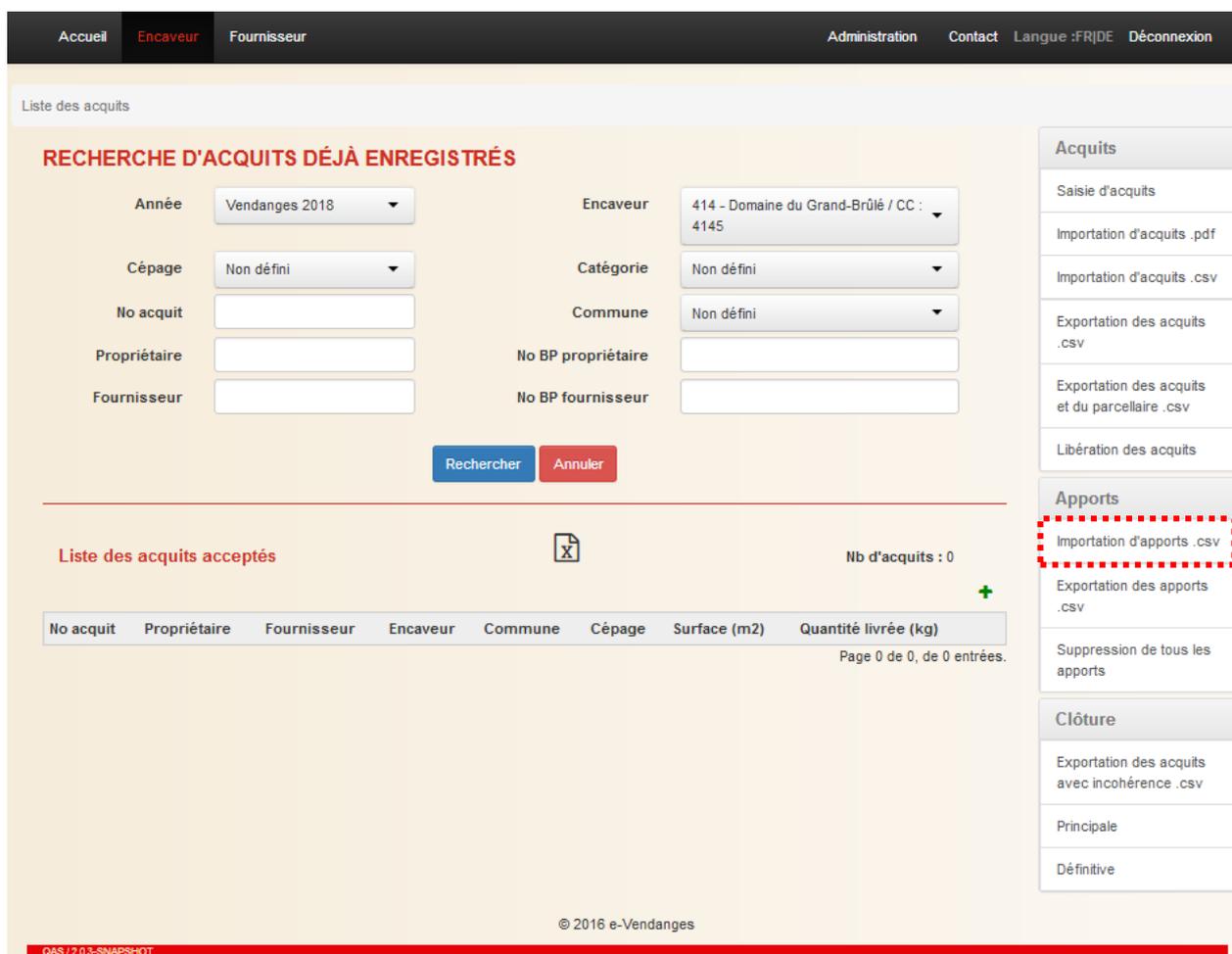
L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier csv contenant les informations relatives aux apports de raisins. Cette fonctionnalité s'adresse spécialement aux encaveurs souhaitant transférer les informations des lots de vendange depuis leur propre logiciel de gestion de cave vers l'application e-Vendanges.

4.3.1 Spécifications du fichier

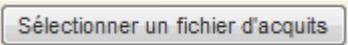
Les spécifications du fichier d'échange entre le logiciel propre de gestion de cave et l'application e-Vendanges sont décrites dans l'Annexe 4.

4.3.2 Importation du fichier csv

Pour importer le fichier csv, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.



The screenshot shows the 'Liste des acquits' page. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur' on the left, and 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion' on the right. Below the navigation bar, the page title is 'Liste des acquits'. The main content area is titled 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. It contains several search filters: 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. There are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. Below the search filters, there is a section for 'Liste des acquits acceptés' with a file upload icon and 'Nb d'acquits : 0'. A table header is visible with columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. The page footer indicates 'Page 0 de 0, de 0 entrées.' and '© 2016 e-Vendanges'. On the right side, there is a vertical menu with options like 'Saisie d'acquits', 'Importation d'acquits .pdf', 'Importation d'acquits .csv', 'Exportation des acquits .csv', 'Exportation des acquits et du parcellaire .csv', 'Libération des acquits', 'Apports' (highlighted with a red dashed box), 'Importation d'apports .csv', 'Exportation des apports .csv', 'Suppression de tous les apports', 'Clôture', 'Exportation des acquits avec incohérence .csv', 'Principale', and 'Définitive'.

Il suffit de cliquer sur le champ  pour chercher et sélectionner le fichier csv désiré.

Le système affiche par défaut l'adresse e-mail de l'utilisateur connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

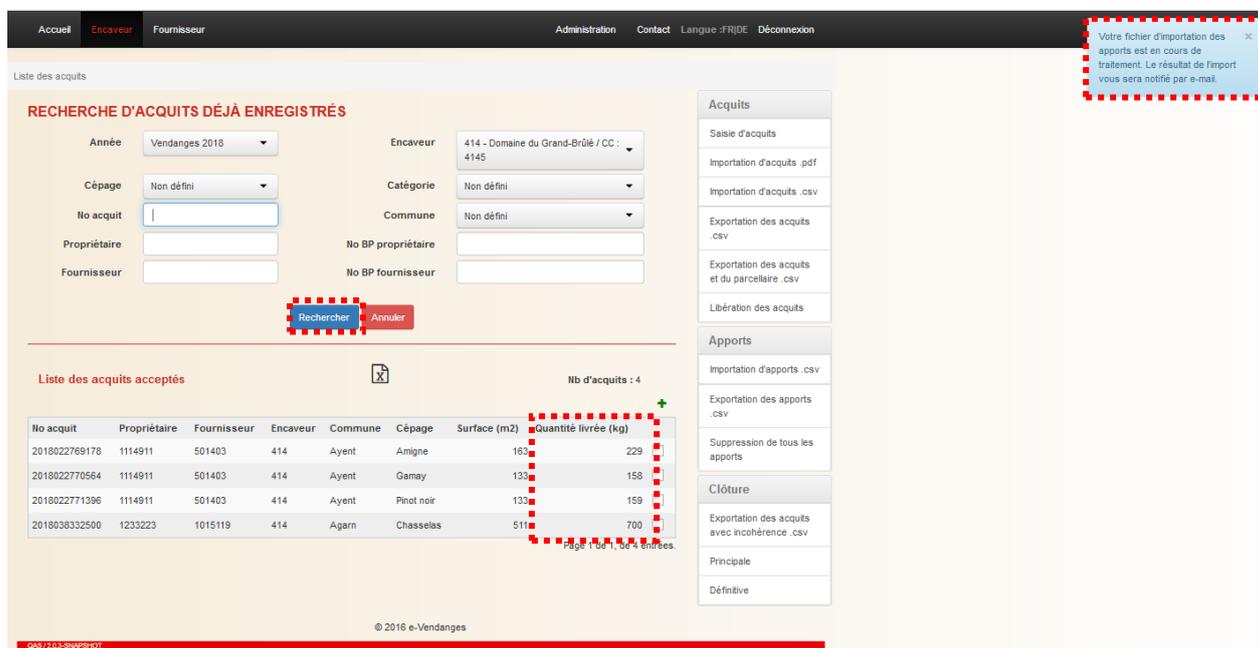
Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton **Importer**. Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton **Annuler**.

Remarque : Lors de l'import du fichier csv, le système contrôle la validité des données transmises. En cas d'importations successives de fichiers, le nouveau fichier ne doit pas contenir des apports déjà saisis dans e-Vendanges.



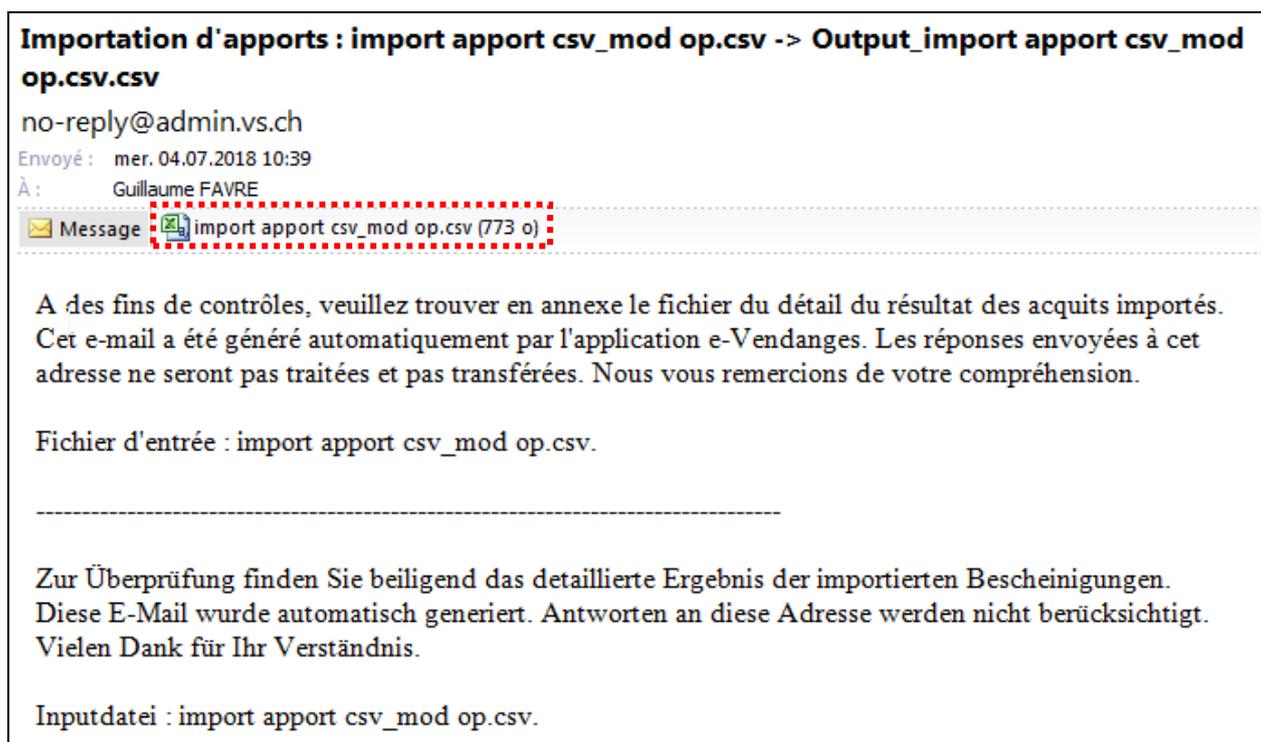
Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import est d'environ 1 minute et 10 secondes pour 1'000 apports.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.



Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, en présence d'un nombre important d'apports, le champ *Quantité livrée (kg)* dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS n'est pas remis automatiquement à jour. Pour rafraîchir l'écran, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**.

Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des apports est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur sous la forme d'un fichier excel.

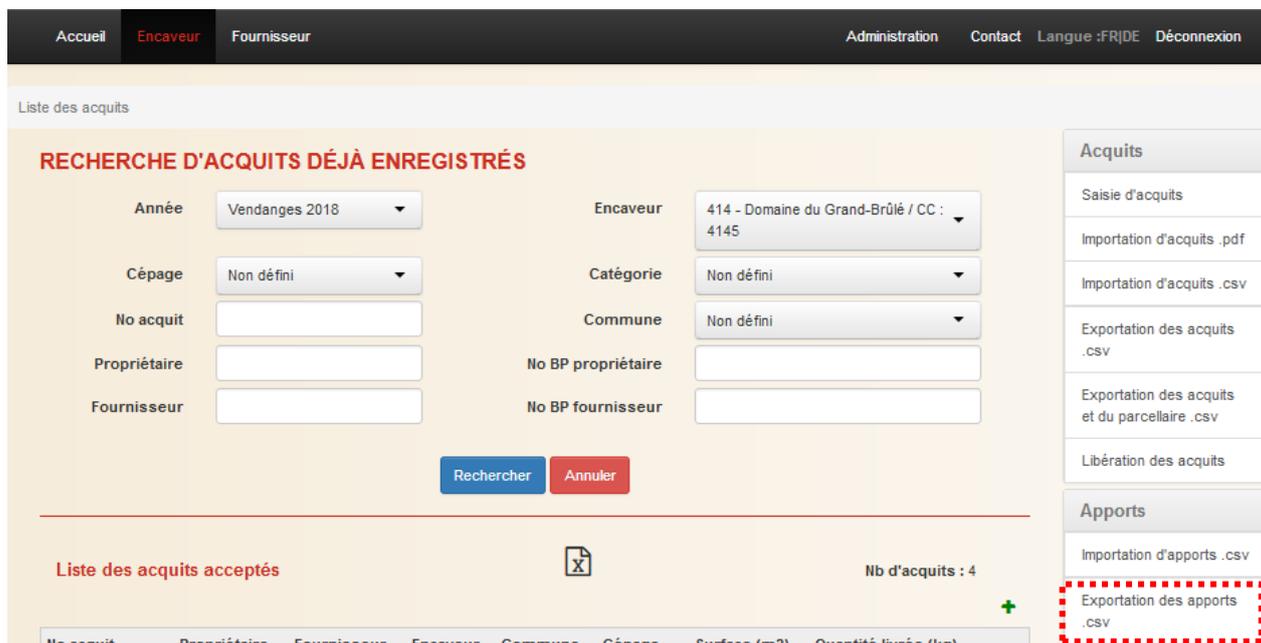


4.4 Exportation des apports

L'application e-Vendanges permet d'exporter tous les apports saisis.

4.4.1 Exportation des apports

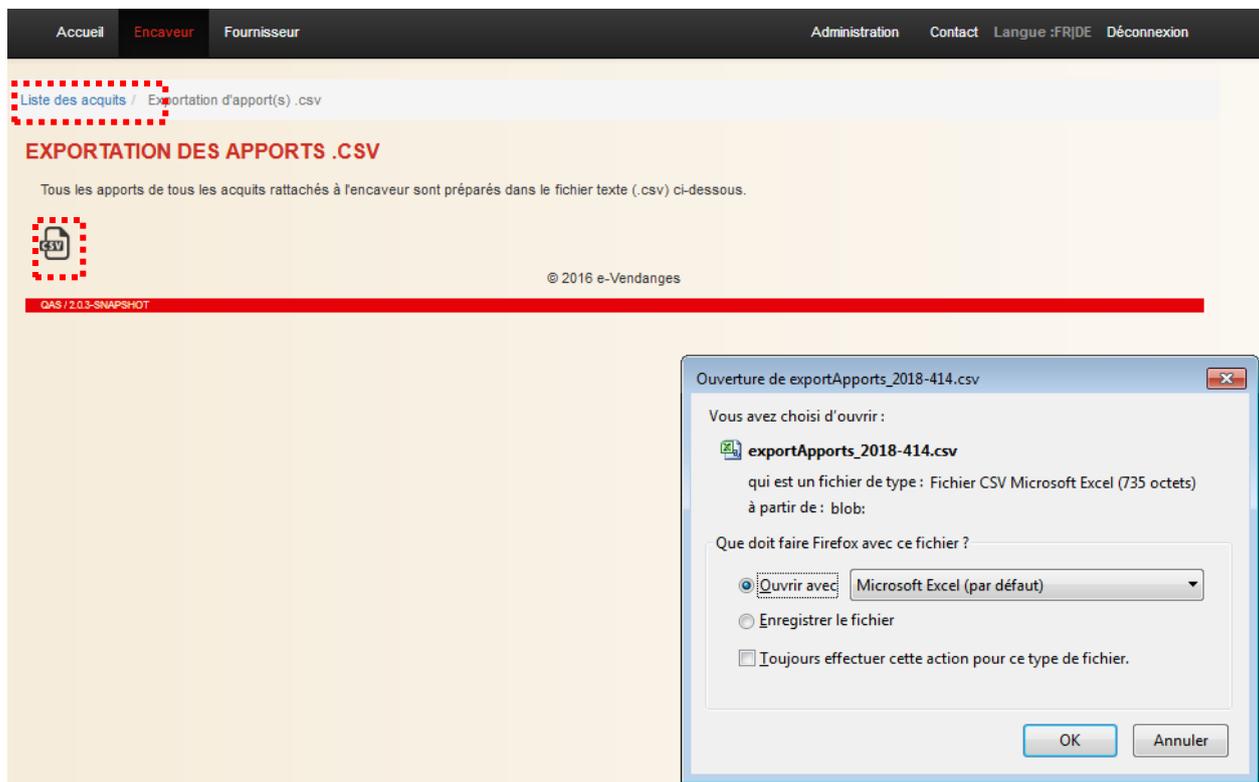
Pour exporter le fichier csv, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.





Dans l'écran suivant, cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.



The screenshot shows a web interface with a navigation bar at the top containing 'Accueil', 'Encaveur', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Liste des acquits / Exportation d'apport(s) .csv' is visible. The main heading is 'EXPORTATION DES APPORTS .CSV'. A message states: 'Tous les apports de tous les acquits rattachés à l'encaveur sont préparés dans le fichier texte (.csv) ci-dessous.' Below this message is a red dashed box containing a CSV file icon. A red footer bar contains the text 'OAS / 2.0.3-SNAPSHOT'. Overlaid on the right side of the page is a dialog box titled 'Ouverture de exportApports_2018-414.csv'. The dialog box contains the following text: 'Vous avez choisi d'ouvrir :', followed by a file icon and the name 'exportApports_2018-414.csv'. Below this, it says 'qui est un fichier de type : Fichier CSV Microsoft Excel (735 octets)' and 'à partir de : blob:'. The question 'Que doit faire Firefox avec ce fichier ?' is followed by three radio button options: 'Ouvrir avec' (selected), 'Enregistrer le fichier', and 'Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.'. The 'Ouvrir avec' option has a dropdown menu showing 'Microsoft Excel (par défaut)'. At the bottom of the dialog box are 'OK' and 'Annuler' buttons.

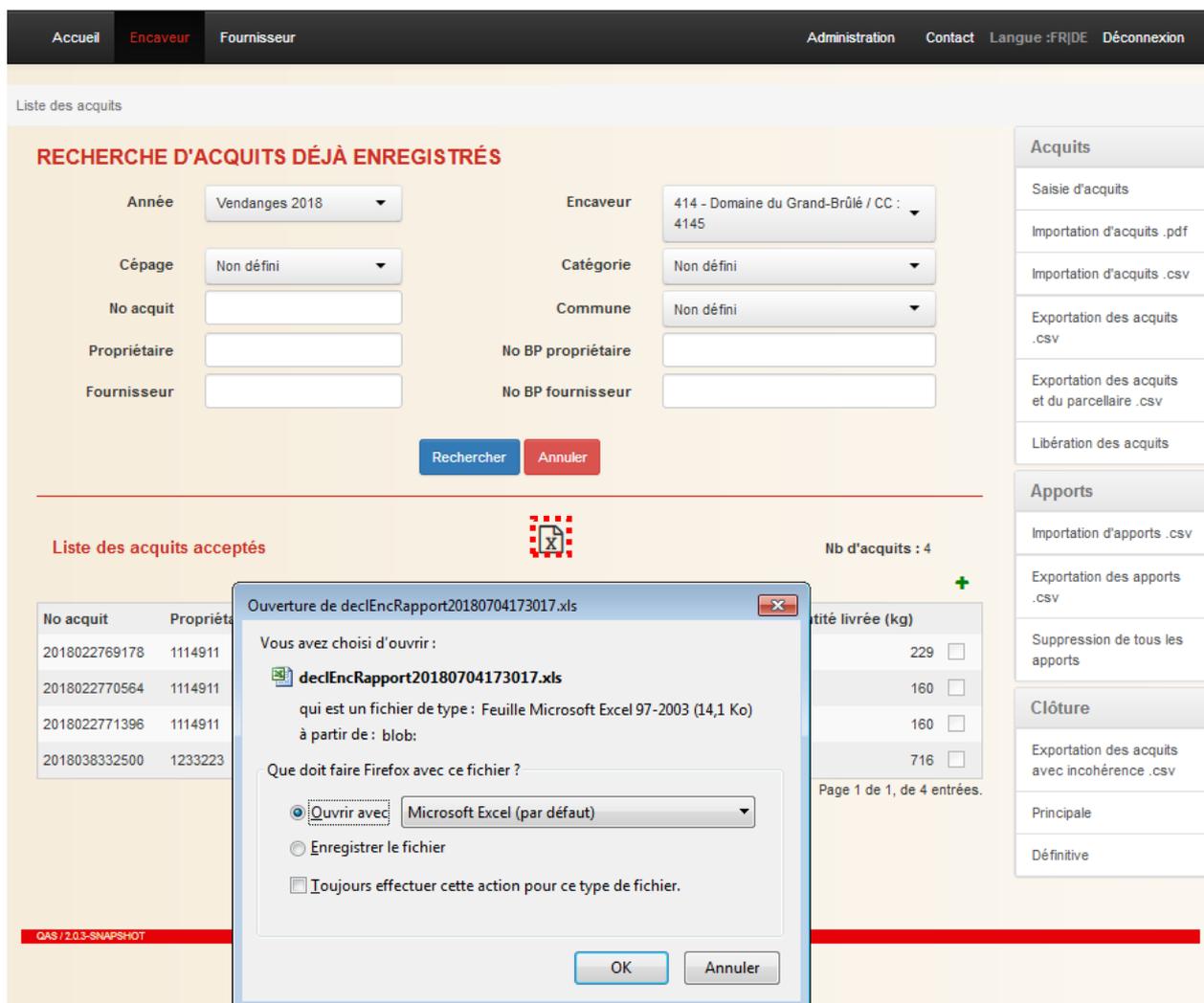
4.4.2 Spécifications et structure des fichiers

Les spécifications du fichier d'exportation des apports sont décrites dans l'Annexe 7.

4.5 Récapitulatif des encavages par cépage et commune

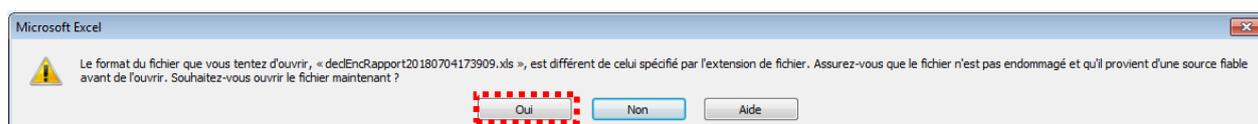
L'encaveur peut en tout temps éditer un récapitulatif des encavages par cépage et commune, sous la forme d'un fichier excel.

Cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.



The screenshot shows a web application interface with a navigation bar at the top containing 'Accueil', 'Encaveur', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, there is a section titled 'Liste des acquits' and a search form for 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. The search form includes fields for 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. There are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. Below the search form, there is a table titled 'Liste des acquits acceptés' with columns 'No acquit' and 'Propriétaire'. A modal dialog titled 'Ouverture de declEncRapport20180704173017.xls' is open, asking 'Vous avez choisi d'ouvrir : declEncRapport20180704173017.xls qui est un fichier de type : Feuille Microsoft Excel 97-2003 (14,1 Ko) à partir de : blob:'. The dialog offers options: 'Ouvrir avec Microsoft Excel (par défaut)', 'Enregistrer le fichier', and 'Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.' There are 'OK' and 'Annuler' buttons at the bottom of the dialog.

Pour ouvrir définitivement ce fichier, cliquer sur oui, dans la fenêtre suivante.



The screenshot shows a Microsoft Excel warning dialog box. The text inside reads: 'Le format du fichier que vous tentez d'ouvrir, « declEncRapport20180704173909.xls », est différent de celui spécifié par l'extension de fichier. Assurez-vous que le fichier n'est pas endommagé et qu'il provient d'une source fiable avant de l'ouvrir. Souhaitez-vous ouvrir le fichier maintenant ?'. There are three buttons at the bottom: 'Oui', 'Non', and 'Aide'. The 'Oui' button is highlighted with a red dashed border.



Ce récapitulatif n'a qu'une portée informative et ne peut, par conséquent, en aucun cas remplacer la fiche de cave officielle !

4.6 Suppression des apports

Il existe 3 manières de supprimer des apports saisis :

- la suppression individuelle d'un apport ;
- la suppression de tous les apports d'un acquit et
- la suppression de tous les apports de tous les acquits.

4.6.1 Suppression individuelle d'un apport

Pour supprimer un apport, cliquer sur le symbole  en bout de ligne de l'apport concerné.



Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
03.07.2018	Gamay	AOC	58	21.4	89		
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.

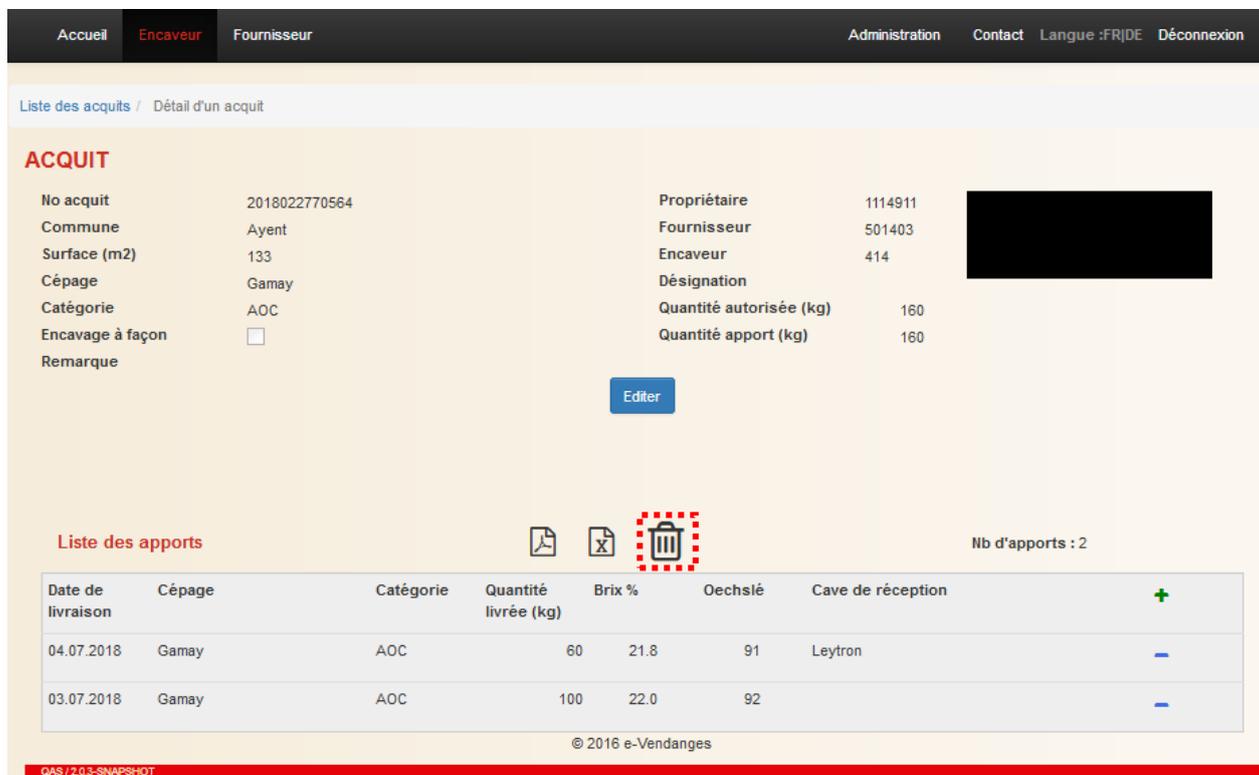


Que la suppression soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération. La ligne de l'apport concerné disparaît et le champ **Nb d'apports : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



4.6.2 Suppression de tous les apports d'un acquit

Pour supprimer tous les apports liés à un acquit, cliquer sur le symbole .



ACQUIT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	133	Encaveur	414
Cépage	Gamay	Désignation	
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	160
Encavage à façon	<input type="checkbox"/>	Quantité apport (kg)	160
Remarque			

[Editer](#)

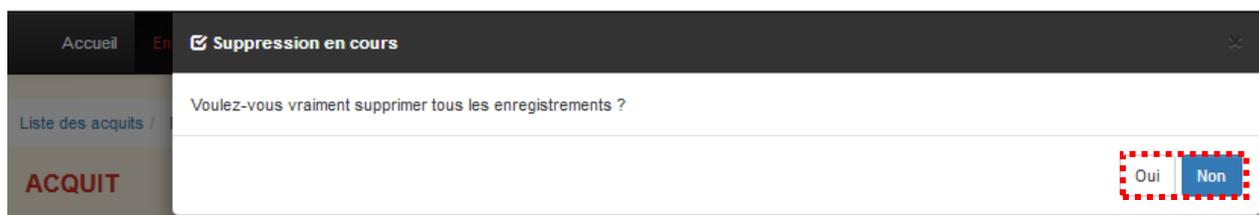
Liste des apports Nb d'apports : 2

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechslié	Cave de réception	
04.07.2018	Gamay	AOC	60	21.8	91	Leytron	+
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		-

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.

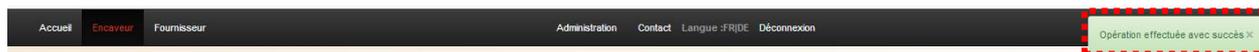


Suppression en cours

Voulez-vous vraiment supprimer tous les enregistrements ?

[Oui](#) [Non](#)

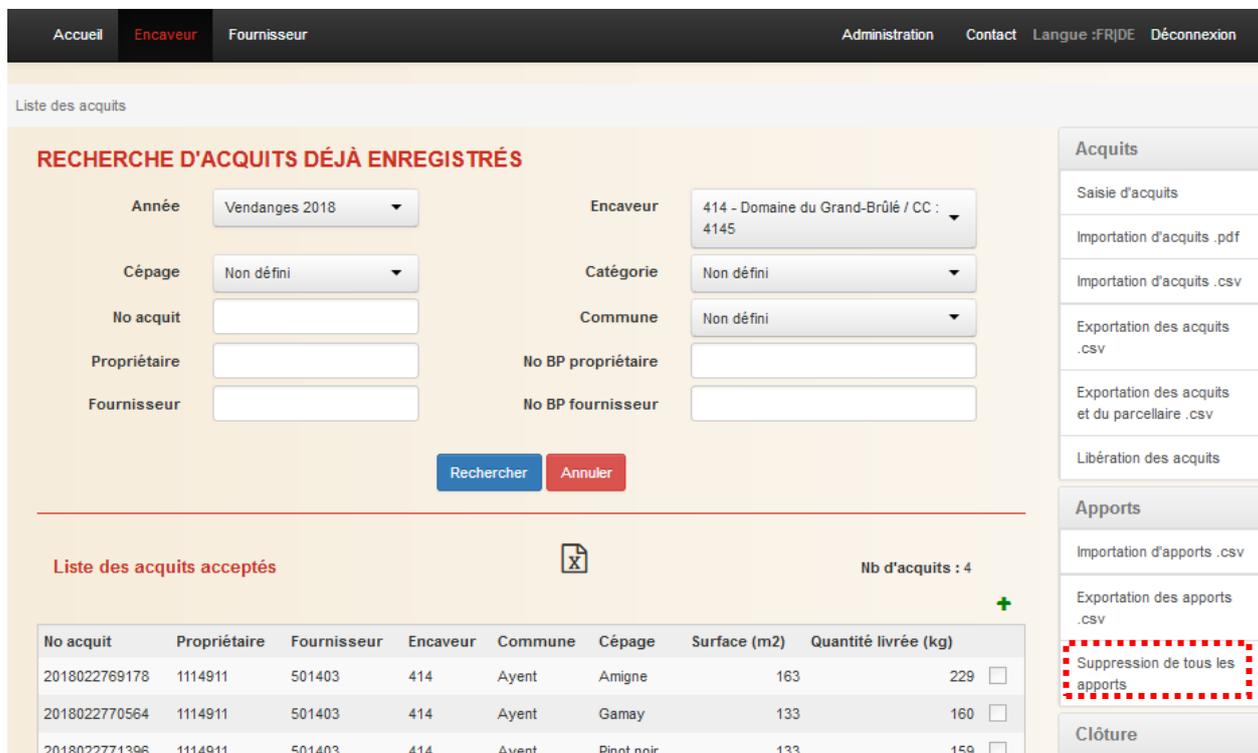
Que la suppression soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération. Tous les apports de l'acquit concerné disparaissent et le champ **Nb d'apports :** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



Opération effectuée avec succès

4.6.3 Suppression de tous les apports

Pour supprimer tous les apports de tous les acquits en masse, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.



The screenshot shows the 'Liste des acquits' page with search filters and a table of accepted acquits. The search filters include 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. The table below shows 4 accepted acquits.

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229	<input type="checkbox"/>
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	160	<input type="checkbox"/>
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	159	<input type="checkbox"/>

Sur l'écran suivant, l'application e-Vendanges indique le nombre d'acquits qui vont être supprimés. Cliquer sur le bouton  pour démarrer le processus de suppression, respectivement  pour l'interrompre.



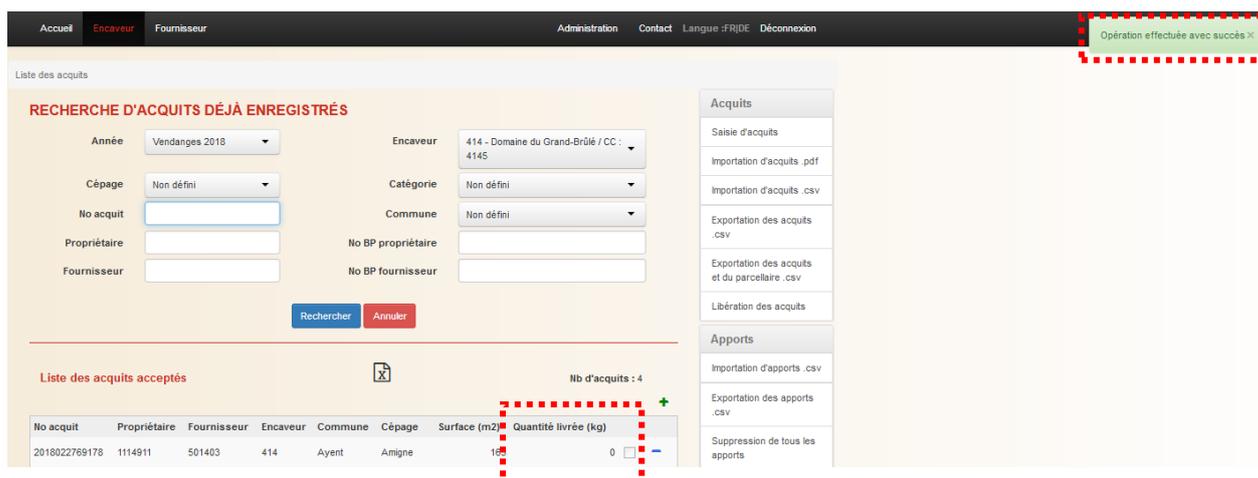
The screenshot shows the 'SUPPRESSION DE TOUS LES APPORTS' confirmation screen. It asks the user to confirm the deletion of all contributions on all acquits. It states that there are currently 5 contributions registered on the acquits in the user's possession. The user is asked if they really want to delete all these contributions. There are 'Oui' and 'Non' buttons. The 'Suppression de tous les apports' menu item from the previous screenshot is highlighted with a red dashed box.

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Pour valider la suppression, indiquer manuellement le nombre d'apports dans le champ prévu approprié, puis cliquer sur le bouton adéquat. Le temps nécessaire pour la suppression de 1'000 apports est d'environ 1 minute et 15 secondes.



Que la libération soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe sur le résultat de l'opération.

En cas de suppression, le champ *Quantité livrée (kg)* dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS est remis automatiquement à jour et affiche 0 comme valeur.



5 Gestion des incohérences et clôtures

L'application e-Vendanges compare automatiquement les lots de vendange avec les acquits. Lors de chaque enregistrement, l'application vérifie que la quantité maximale de l'acquit ne soit pas dépassée et que la teneur en sucre de l'apport soit suffisante pour la catégorie choisie. En cas d'incohérence, le système met en évidence les acquits et les apports concernés.

Une fonctionnalité permet à l'utilisateur en tout temps d'exporter une liste des incohérences sous la forme d'un fichier csv.

En l'absence d'incohérence, l'encaveur peut, conformément aux exigences légales, procéder à la clôture principale et/ou définitive.

5.1 Mise en évidence des incohérences

En cas de dépassement de la quantité maximale autorisée ou en présence d'une teneur naturelle en sucre insuffisante, le système informe l'utilisateur lors de la saisie manuelle et met en évidence les acquits, respectivement les apports concernés.

5.1.1 Dépassement de la quantité maximale autorisée

Si la quantité maximale autorisée pour la catégorie attribuée à l'acquit est dépassée, l'utilisateur en est informé lors de l'enregistrement de l'apport occasionnant le dépassement.

The screenshot shows the 'ACQUIT' detail page in the application. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Encaveur', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue : FR|DE', and 'Déconnexion'. The breadcrumb trail is 'Liste des acquits / Détail d'un acquit'. The 'ACQUIT' section displays the following information:

No acquit	2018022769178	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	163	Encaveur	414
Cépage	Amigne	Désignation	
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	229
Encavage à façon	<input type="checkbox"/>	Quantité apport (kg)	1'229
Remarque			

An 'Editer' button is located below the 'ACQUIT' details. A red dashed box highlights a message box containing the following text: 'La quantité de vendange apportée est supérieure à la quantité définie par l'acquit pour la catégorie choisie.' Below this, the 'Liste des apports' section shows a table with 2 entries:

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
04.07.2018	Amigne	AOC	1'000	22.0	92		-
04.07.2018	Amigne	AOC	229	23.8	100	Leytron	-

La ligne de l'acquit concerné est surlignée en rouge dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018 Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Cépage: Non défini Catégorie: Non défini
 No acquit: Propriétaire: Fournisseur: No BP propriétaire: No BP fournisseur:

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquits : 4

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	1'229
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	158

Acquits: Saisie d'acquits, Importation d'acquits .pdf, Importation d'acquits .csv, Exportation des acquits .csv, Exportation des acquits et du parcellaire .csv, Libération des acquits

Apports: Importation d'apports .csv, Exportation des apports .csv, Suppression de tous les apports

Clôture

5.1.2 Teneur naturelle en sucre insuffisante

Lors de l'enregistrement, si la teneur naturelle en sucre d'un apport est insuffisante, un message d'avertissement apparaît sur l'écran DETAIL D'UN ACQUIT de l'acquit concerné et la ligne de l'apport concerné est surlignée en bleu.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Détail d'un acquit

ACQUIT

No acquit: 2018022771396 Propriétaire: 1114911
 Commune: Ayent Fournisseur: 501403
 Surface (m2): 133 Encaveur: 414
 Cépage: Pinot noir Désignation:
 Catégorie: AOC Quantité autorisée (kg): 160
 Encavage à façon: Quantité apport (kg): 160
 Remarque:

Editer

 La teneur naturelle en sucre d'un ou plusieurs apports est insuffisante pour la catégorie choisie.

Liste des apports    Nb d'apports : 2

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception
04.07.2018	Pinot noir	AOC	10	17.0	70	-
04.07.2018	Pinot noir	AOC	150	22.6	95	Châteauneuf

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

5.2 Exportation des acquits avec incohérence

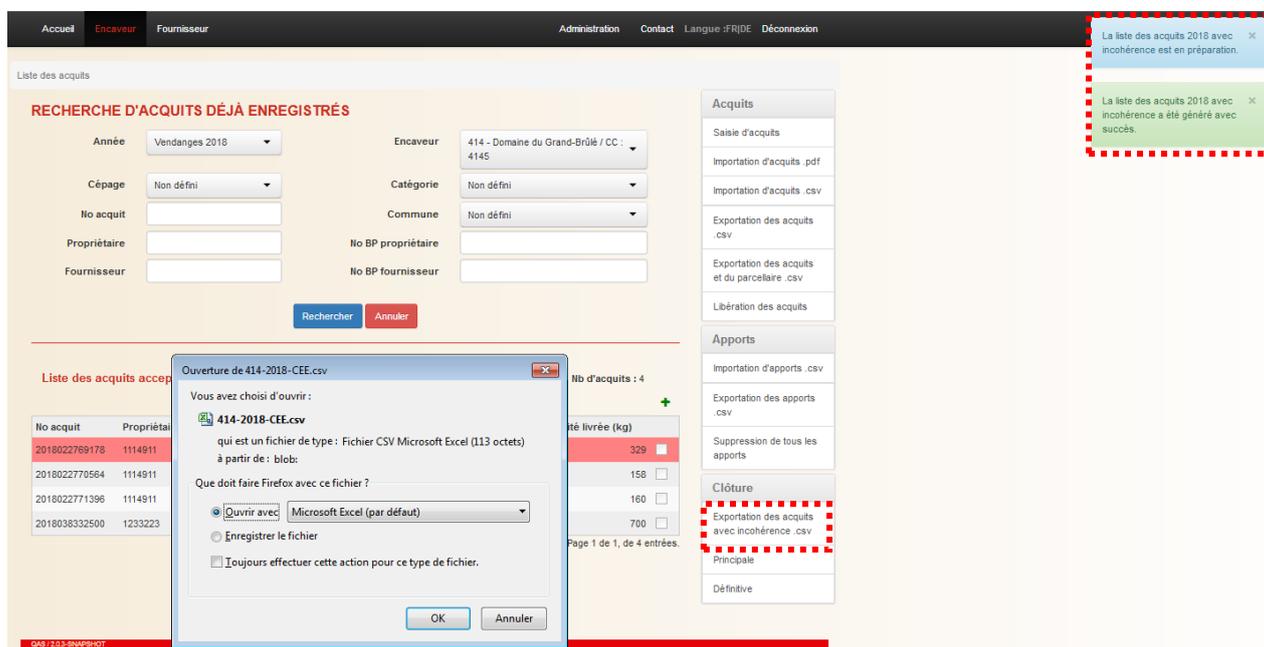
Prérequis : Cette fonctionnalité n'est pas active, si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur (voir chapitre 2.5).

Cette fonctionnalité permet d'exporter sous forme d'une liste excel, les acquits pour lesquels des dépassements de la quantité maximale autorisée ou des teneurs minimales en sucre insuffisantes subsistent.

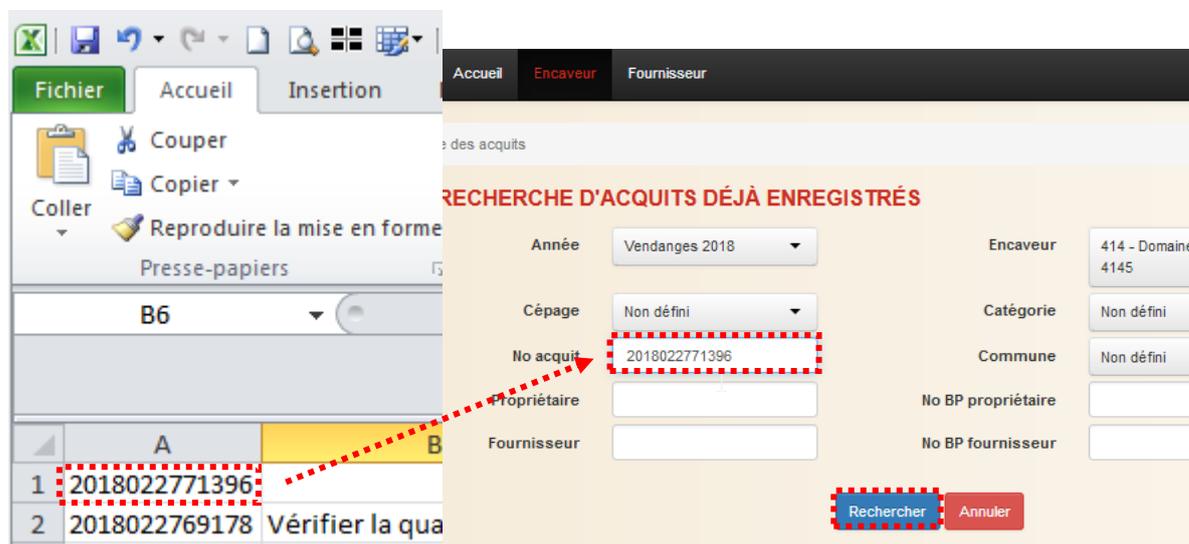
Pour générer le fichier csv, sélectionner le sous-menu **Exportation des acquits avec incohérence .csv** dans la barre de menu verticale.

Le système informe l'utilisateur sur l'avancement de la génération en lui transmettant des messages.

Le fichier généré doit être ouvert et peut être ensuite sauvegardé.



Sur la base de cette liste, il suffit ensuite de chercher les acquits avec incohérence par leur numéro et d'entreprendre les modifications utiles pour résoudre le problème.



5.3 Clôtures

Normalement, les encaveurs doivent procéder à la **clôture définitive** de leur contrôle de la vendange sur l'application e-Vendanges, au plus tard pour le 15 novembre de l'année du millésime.

Si toutefois, l'encaveur réceptionne de la **vendange tardive**, il doit procéder à une **clôture principale** pour le 15 novembre, afin que l'Office de la viticulture puisse rédiger le rapport de vendange pour l'OFAG dans les temps. Dans ce cas, le délai de la **clôture définitive** est reporté au 28 février de l'année qui suit le millésime.

5.3.1 Clôture principale

Prérequis : Aucune clôture principale n'est possible, s'il subsiste des incohérences dans les données saisies dans l'application e-Vendanges et/ou si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur. Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave peuvent procéder à une clôture. La clôture principale précédant la clôture définitive, aucune clôture principale ne peut être entreprise après une clôture définitive.

La clôture principale doit être entreprise, si la clôture définitive ne peut être réalisée pour le 15 novembre de l'année du millésime (vendange tardive).

Pour démarrer une clôture principale, cliquer sur le sous-menu Principale de la barre de menu verticale.

The screenshot shows the 'Liste des acquits' page in the e-Vendanges application. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur' tabs, and a right-side menu with 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the page title is 'Liste des acquits'. The main content area is titled 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' and contains a search form with the following fields:

- Année: Vendanges 2018
- Cépage: Non défini
- No acquit: (empty text input)
- Propriétaire: (empty text input)
- Fournisseur: (empty text input)
- Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
- Catégorie: Non défini
- Commune: Non défini
- No BP propriétaire: (empty text input)
- No BP fournisseur: (empty text input)

Below the search form are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. A red horizontal line separates the search section from the results section. The results section is titled 'Liste des acquits acceptés' and shows a table with 4 entries. To the right of the table, it says 'Nb d'acquits : 4' with a green plus sign. Below the table, it says 'Page 1 de 1, de 4 entrées.' On the right side of the page, there is a vertical menu with the following items:

- Acquits
 - Saisie d'acquits
 - Importation d'acquits .pdf
 - Importation d'acquits .csv
 - Exportation des acquits .csv
 - Exportation des acquits et du parcellaire .csv
 - Libération des acquits
- Apports
 - Importation d'apports .csv
 - Exportation des apports .csv
 - Suppression de tous les apports
- Clôture
 - Exportation des acquits avec incohérence .csv
 - Principale** (highlighted with a red dashed border)
 - Définitive

At the bottom of the page, there is a footer with '© 2016 e-Vendanges' and a red bar with 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayant	Amigne	163	229	<input type="checkbox"/>
2018022770564	1114911	501403	414	Ayant	Gamay	133	160	<input type="checkbox"/>
2018022771396	1114911	501403	414	Ayant	Pinot noir	133	160	<input type="checkbox"/>
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	716	<input type="checkbox"/>

Pour éviter toute clôture malencontreuse, l'utilisateur doit d'abord confirmer avoir pris connaissance de la remarque en cochant la case, avant de pouvoir procéder à la clôture principale.

Accueil Encaveur Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Clôture principale

CLÔTURE PRINCIPALE

! La clôture principale des vendanges va entraîner le blocage des apports déjà saisis. Veuillez accepter en cochant la case ci-dessous.

J'ai pris connaissance de cette information et je souhaite procéder à la clôture principale.

Clôture principale Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Que la clôture principale soit réalisée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération.

Accueil Encaveur Communes Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

DETAIL D'UN ACQUIT

La clôture principale a été effectuée avec succès.

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Remarque : Le nombre de clôtures principales est illimité, pour autant que la clôture définitive n'ait pas déjà eu lieu.



La clôture principale des vendanges entraîne le blocage de tous les apports déjà saisis. Ceux-ci ne peuvent plus être ni modifiés, ni supprimés. Cette règle s'applique également aux acquits auxquels des apports ont été rattachés. De nouveaux apports peuvent néanmoins leur être attribués.

5.3.2 Clôture définitive

Prérequis : Aucune clôture définitive n'est possible, s'il subsiste des incohérences dans les données saisies dans l'application e-Vendanges et/ou si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur. Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave peuvent procéder à une clôture.

La clôture définitive doit être réalisée au plus tard pour le 15 novembre ou en présence de vendange tardive pour le 28 février qui suit le millésime.

Pour démarrer une clôture définitive, cliquer sur le sous-menu Définitive de la barre de menu verticale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018 Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Cépage: Non défini Catégorie: Non défini
 No acquit: [] Commune: Non défini
 Propriétaire: [] No BP propriétaire: []
 Fournisseur: [] No BP fournisseur: []

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquits : 4 

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229	<input type="checkbox"/>
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	160	<input type="checkbox"/>
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	160	<input type="checkbox"/>
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	716	<input type="checkbox"/>

Page 1 de 1, de 4 entrées.

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Acquits

Saisie d'acquits

Importation d'acquits .pdf

Importation d'acquits .csv

Exportation des acquits .csv

Exportation des acquits et du parcellaire .csv

Libération des acquits

Apports

Importation d'apports .csv

Exportation des apports .csv

Suppression de tous les apports

Clôture

Exportation des acquits avec incohérence .csv

Principale

Définitive

Pour éviter toute clôture malencontreuse, l'utilisateur doit d'abord confirmer avoir pris connaissance de la remarque en cochant la case, avant de pouvoir procéder à la clôture définitive.

Par défaut, l'adresse e-mail de la personne de contact définie dans le profil s'affiche. Si cette adresse e-mail n'est pas renseignée, le système affiche automatiquement l'adresse de l'Adminstrateur cave connecté.

Cliquer sur le bouton **Clôture définitive** pour lancer la clôture définitive.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Clôture définitive

CLÔTURE DÉFINITIVE

! La clôture définitive des vendanges va entraîner le blocage des acquits et des apports saisis ainsi que la génération de deux rapports destinés au contrôle du commerce des vins. Un email de confirmation vous sera transmis à l'adresse E-mail ci-dessous. Veuillez accepter en cochant la case ci-dessous.

e-Mail utilisateur: e-vendanges@admin.vs.ch 

J'ai pris connaissance de cette information et je souhaite procéder à la clôture définitive

Clôture définitive Annuler

Dès que le processus de clôture est terminé, l'utilisateur reçoit une quittance sous la forme d'un message et un nouvel écran apparaît avec deux documents disponibles pour l'impression, soit la fiche de cave et un récapitulatif des apports.

En parallèle, le système transmet également à l'adresse indiquée un courriel de confirmation avec les fichiers pdf de fiche de cave et du récapitulatif des apports en insertion.

Remarque : La fiche de cave fait partie des pièces comptables du contrôle du commerce des vins. Par conséquent, il appartient à l'encaveur d'imprimer, de dater et signer ce document.

The screenshot shows the 'Clôture définitive' screen. At the top right, a green success message reads: 'La clôture définitive a été effectuée avec succès'. Below this, a red warning message states: 'Le contrôle de la vendange a été clôturé de manière définitive, les acquits et les apports déjà saisis sont par conséquent bloqués. Prière de conserver les deux documents ci-après pour le contrôle du commerce des vins.' A table lists two documents available for printing:

Nom	Fichier
Déclaration d'encavage pour les encaveurs	
Récapitulatif des apports	

An 'Annuler' button is located at the bottom of the table.

Pour ouvrir le fichier pdf désiré, cliquer sur le logo , puis sélectionner *Ouvrir*. Une fois que le fichier est ouvert, celui-ci peut être sauvegardé et/ou imprimé.

This screenshot shows the same 'Clôture définitive' screen as above, but with a PDF viewer dialog box open. The dialog box title is 'Ouverture de declEncRapport20180725171218.pdf'. It displays the filename 'declEncRapport20180725171218.pdf' and its type: 'Adobe Acrobat Document (4,0 Ko)'. The question 'Que doit faire Firefox avec ce fichier ?' has 'Ouvrir avec Adobe Reader (par défaut)' selected. There are 'OK' and 'Annuler' buttons at the bottom of the dialog.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

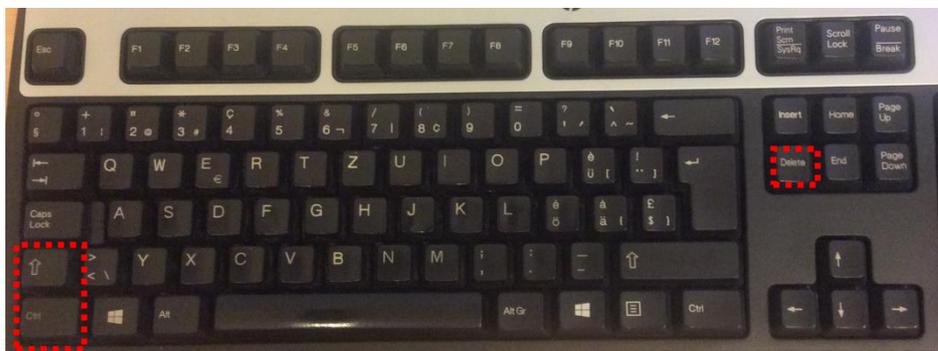


La clôture définitive clôt le contrôle de la vendange et entraîne le blocage de tous les acquits et des apports saisis. Ceux-ci ne peuvent plus être ni modifiés ni supprimés.

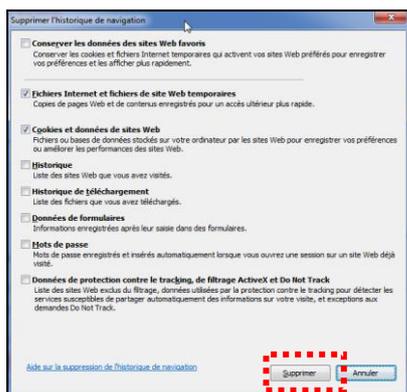
6 Gestion des problèmes informatiques et support

6.1 Problèmes de login

Supprimer les cookies de votre navigateur (Internet Explorer, Firefox, Google Chrome, ...) en sélectionnant en même temps les trois touches **Ctrl-Shift-Del** de votre clavier.



Valider ensuite la suppression de l'historique de navigation. Cette démarche n'affecte en rien vos données, mais permet au système de se reconfigurer en évitant les effets mémoire.



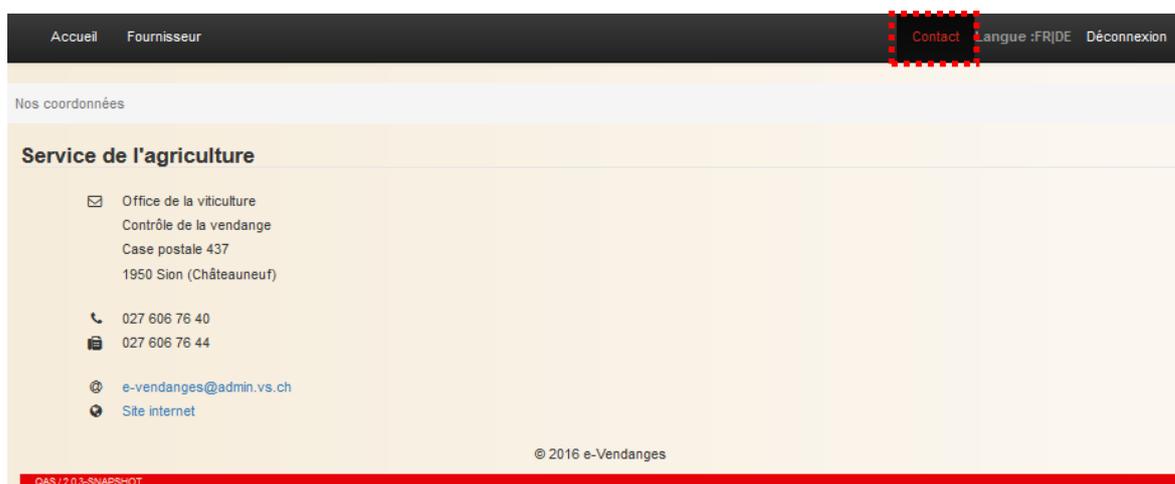
6.2 Interruption lors de travaux de maintenance

Lors de travaux de maintenance, l'accès à l'application e-Vendanges est bloqué. Dans ce cas, le message ci-dessous est affiché. Les travaux de maintenance sont annoncés à l'avance sur la page d'accueil de l'application.



6.3 Contact en cas de problèmes ou pour des retours des utilisateurs

Cliquer sur le menu **Contact** dans la barre de menu horizontale pour accéder aux numéros et adresses utiles de l'Office de la viticulture.



7 Annexes

Annexe 1

Le tableau ci-dessous illustre les différents types d'acquets existants et les règles de gestion en vigueur.

Un acquit peut être est établi par ...
	... divisé à la parcelle.	... divisé à la surface.	... fusionné.	... compensé.	
... initial ...	Oui	Oui ¹	Oui	Oui	Etat du VS.
... divisé à la parcelle ...	Oui ²	Oui ³	Oui	Oui	Commune.
... divisé à la surface ...	Non	Non	Oui	Oui	Commune.
... fusionné ...	Non	Non	Non	Oui	Fournisseur.
... compensé ...	Non	Non	Non	Non	Commune.

¹La division à la surface n'est autorisée que si l'acquit parent n'est composé que d'une seule parcelle cadastrale.

²Un acquit résultant d'une division de parcelles et comportant encore au moins deux parcelles enregistrées sur l'acquit peut être divisé à nouveau à la parcelle.

³Une division par surface est autorisée sur un acquit préalablement divisé par parcelle, si ce dernier n'est composé que d'une seule parcelle cadastrale.

Les règles peuvent être déduites du tableau ci-dessus de la manière suivante :

Exemple 1 : *Un acquit compensé peut être divisé à la surface. → Non*

Exemple 2 : *Un acquit compensé est établi par une Commune.*

Annexe 2

Vérification de la validité et la disponibilité des acquits pendant les vendanges

Un webservice sera développé ultérieurement.

Annexe 3 (Source : BO no 23 du 11 juin 2021)**Importation des acquits du logiciel propre de l'encaveur vers e-Vendanges**

Le fichier d'échange entre e-Vendanges et le logiciel propre de gestion de cave doit avoir le format décrit ci-dessous :

Le fichier doit être un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Les champs **en gras** sont obligatoires. Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ de la remarque est vide. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;Type d'encavage;remarque

Structure des champs :

No acquit :	obligatoire	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur :	obligatoire	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie :	obligatoire	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC vin mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT.
No fournisseur :	obligatoire	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Type d'encavage (nouveau):	obligatoire	Numéro du type d'encavage selon la liste ci-dessous. 2 caractères numériques. 01 pour Production propre 02 pour Vendange achetée 03 pour Encavage à façon
Remarque :		texte libre de 250 caractères alphanumériques.

Exemples :

2016000123456;12345;40;54321;01 ou 02 ou 03;Vignes en location

2016000123457;12345;50;54321;01 ou 02 ou 03

2016000123458;12345;50;54321;01 ou 02 ou 03;Contrat Typ A

En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans e-Vendanges sont mises à jour et/ou complétées.

Annexe 4 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)**Importation des apports du logiciel propre de l'encaveur vers e-Vendanges**

Le fichier d'échange entre e-Vendanges et le logiciel propre de gestion de cave doit avoir le format décrit ci-dessous :

Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Les champs **en gras** sont obligatoires. Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ du lieu de réception et/ou de la remarque n'est pas transmis. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations à envoyer dans l'ordre sont les suivantes :

No acquit;No encaveur;catégorie;No apport;date livraison;cépage;quantité;%Brix;lieu de réception;remarque

Structure des champs :

No acquit	obligatoire	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	obligatoire	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	obligatoire	numéro de la catégorie de l'apport selon la liste définie ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC Mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT 80 pour Autres utilisations
No apport	obligatoire	numéro unique d'apport généré par un logiciel tiers.10 caractères numériques.
Date livraison	obligatoire	date de la livraison de l'apport sous forme éditée (JJ.MM.AAAA). 10 caractères alphanumériques.
Cépage	obligatoire	numéro du cépage selon la liste des cépages annexée (code variété de culture). 8 caractères alphanumériques.
Quantité	obligatoire	poids non égrappé de l'apport en kg (arrondi au kilo). 10 caractères numériques.
%Brix	obligatoire	teneur en sucre en %Brix sous forme numérique (NN.N) avec une décimale après la virgule. La décimale est une valeur paire. 8 caractères numériques.
Lieu de réception		texte libre de 100 caractères alphanumériques pour préciser le lieu de réception si nécessaire.
Remarque		texte libre de 250 caractères alphanumériques.

Annexes

Exemples :

2016000123456;12345;40;1;23.08.2016;V019;1234;22.4;Sierre;Vigne en location

2016000123457;12345;50;2;24.08.2016;V019;1000;21.8;;

2016000123458;12345;50;3;25.08.2016;V019;989;22.0;;Contrat de type A

En cas d'importations successives de fichiers, le nouveau fichier ne doit pas contenir des apports déjà saisis dans e-Vendanges.

Annexe 5 (Source : BO no 23 du 11 juin 2021)**Exportation des acquits**

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier est un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont fournis, même en présence de champs vides. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier est encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;Type d'encavage;remarque;No propriétaire;
 nom propriétaire;adresse 1 propriétaire;adresse 2 propriétaire;adresse 3 propriétaire;
 nom fournisseur;adresse 1 fournisseur;adresse 2 fournisseur;adresse 3 fournisseur;
 No commune;No désignation;cépage;surface;quantité maximale;teneur sucre

Structure des champs :

No acquit :	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur :	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie :	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste définie au point 1. 2 caractères numériques.
No fournisseur :	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Type d'encavage (nouveau):	Numéro du type d'encavage selon la liste ci-dessous. 2 caractères numériques. 01 pour Production propre 02 pour Vendange achetée 03 pour Encavage à façon
Remarque :	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No propriétaire	numéro de Business Partner du propriétaire (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Nom propriétaire	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Nom fournisseur	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.

Adresse 3 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
No commune	numéro de commune attribué par l'OFS. 4 caractères numériques. Voir annexe 1.
No désignation	Numéro de la désignation spécifique figurant, le cas échéant, sur l'acquit selon la liste ci-dessous. 4 caractères numériques. 10 pour Clos 20 pour Château 30 pour Domaine 3010 pour Domaine & Clos 3020 pour Domaine & Château 3030 pour Domaine & Abbaye 40 pour Nom local
Cépage	Numéro du cépage figurant sur l'acquit. 8 caractères alphanumériques. Voir annexe 2.
Surface	Surface du cépage figurant sur l'acquit en m ² . 10 caractères numériques (uniquement des entiers).
Quantité maximale	Quantité maximale autorisée exprimée en kg pour la catégorie choisie (p.ex. 40 AOC). 10 caractères numériques.
Teneur sucre	Teneur minimale naturelle en sucre en %Brix exigée pour la catégorie choisie (p. ex. 40 AOC). 8 caractères numériques.

Exemple :

2016000457633;414;40;501403;01 ou 02 ou 03;Contrat type A;10022093;Hoirie Lucky Luke;par Joe Dalton;Ch. du Cep 21;1960 Sierre;Exploitant Sàrl;c/o Frère Jacques;Rue de la Souche 7;1906 Charrat;6090;30;V019;1500;2100;17.2

Annexe 6 (Source : BO no 23 du 11 juin 2021)**Exportation des acquits et du parcellaire**

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier est un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont fournis, même en présence de champs vides. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier est encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;Type d'encavage;remarque;No propriétaire;nom propriétaire;adresse 1 propriétaire;adresse 2 propriétaire;adresse 3 propriétaire;nom fournisseur;adresse 1 fournisseur;adresse 2 fournisseur;adresse 3 fournisseur;No commune;No parcelle;No plan;No secteur communal;nom local;No désignation;X;Y;Z;cépage;surface;quantité maximale;teneur sucre

Structure des champs :

No acquit :	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur :	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie :	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste définie au point 1. 2 caractères numériques.
No fournisseur :	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Type d'encavage (nouveau):	Numéro du type d'encavage selon la liste ci-dessous. 2 caractères numériques. 01 pour Production propre 02 pour Vendange achetée 03 pour Encavage à façon
Remarque :	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No propriétaire	numéro de Business Partner du propriétaire (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Nom propriétaire	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Nom fournisseur	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.

Adresse 3 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
No commune	numéro de commune attribué par l'OFS. 4 caractères numériques. Voir annexe 1.
No parcelle	numéro de la parcelle. 8 caractères alphanumériques.
No plan	numéro de plan de la parcelle. 4 caractères alphanumériques.
No secteur communal	Numéro attribué à un secteur d'une commune suite à une fusion. 4 caractères numériques. Voir annexe 1.
Nom local	texte de 50 caractères alphanumériques.
No désignation	Numéro de la désignation spécifique figurant, le cas échéant, sur l'acquit selon la liste ci-dessous. 4 caractères numériques. 10 pour Clos 20 pour Château 30 pour Domaine 3010 pour Domaine & Clos 3020 pour Domaine & Château 3030 pour Domaine & Abbaye 40 pour Nom local
X	Coordonnée X de la parcelle. 6 caractères numériques.
Y	Coordonnée Y de la parcelle. 6 caractères numériques.
Z	Altitude de la parcelle en m. 4 caractères numériques.
Cépage	Numéro du cépage figurant sur l'acquit. 8 caractères alphanumériques. Voir annexe 2.
Surface	Surface du cépage figurant sur l'acquit en m ² . 10 caractères numériques (uniquement des entiers).
Quantité maximale	Quantité maximale autorisée exprimée en kg pour la catégorie choisie (p.ex. 40 AOC). 10 caractères numériques.
Teneur sucre	Teneur minimale naturelle en sucre en %Brix exigée pour la catégorie choisie (p. ex. 40 AOC). 8 caractères numériques.

Exemple :

2016000457633;414;40;501403;01 ou 02 ou 03;Contrat type A;10022093;Hoirie Lucky Luke;par Joe Dalton;Ch. du Cep 21;1960 Sierre;Exploitant Sàrl;c/o Frère Jacques;Rue de la Souche 7;1906 Charrat;6090,3975;28;6088;Mont d'Orge;30;598162;118407;653;V019;1500;2100;17.2

Si un acquit regroupe plusieurs parcelles cadastrales, il y a autant de lignes dans le fichier que de parcelles.

Annexe 7

Exportation des apports

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier doit être un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ du lieu de réception et/ou de la remarque n'est pas transmis. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations à envoyer dans l'ordre sont les suivantes :

No acquit;No encaveur;catégorie;No apport;date livraison;cépage;quantité;%Brix;lieu de réception;remarque

Structure des champs :

No acquit	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	numéro de la catégorie de l'apport selon la liste définie ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC Mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT 80 pour Autres utilisations
No apport	champ vide
Date livraison	date de la livraison de l'apport sous forme éditée (JJ.MM.AAAA). 10 caractères alphanumériques.
Cépage	numéro du cépage selon la liste des cépages annexée (code variété de culture). 8 caractères alphanumériques.
Quantité	poids non égrappé de l'apport en kg (arrondi au kilo). 10 caractères numériques.
%Brix	teneur en sucre en %Brix sous forme numérique (NN.N) avec une décimale après la virgule. La décimale est une valeur paire. 8 caractères numériques.
Lieu de réception	texte libre de 100 caractères alphanumériques pour préciser le lieu de réception si nécessaire.
Remarque	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No fournisseur	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.

Exemples :

2016000123456;12345;40;;23.08.2016;V019;1234;22.4;Sierre;Vigne en location;501403

2016000123457;12345;50;;24.08.2016;V019;1000;21.8;;501403